

Dialogues sur l'âme
par les interlocuteurs en ce temps-là

Source: Mazarine ms 1191

Dialogue 1er
entre un Pharisien et un Saducéen

Le Pharisien : Sçais-tu que depuis quelques jours que nous voyageons ensemble, je n'ai pû encore bien démêler ta façon de penser. Ta conduite et tes discours font un problème que je ne puis résoudre : je tâche en vain de te concilier avec toi-même. Tu es juif ; tu pratique exactement la loi de Moïse ; mais il semble que ton asservissement aux préceptes de notre Saint Législateur, n'a pour but que d'être heureux pendant cette vie, sans t'embarrasser de ce que tu deviendras dans l'autre.

Le Saducéen : Tu m'as deviné ; et par là, tu m'évites la peine de t'expliquer mes sentimens.

Le Pharisien : Si tu penses de la sorte, tu n'es pas Disciple de Moïse.

Le Saducéen : Si tu penses autrement que moi, tu n'es pas hérétique, tu n'en es pas moins mon frère ; mais tu n'es pas instruit de la loi que Dieu a dictée pour nous. Le premier Etre infini, seroit tombé en contradiction avec lui-même s'il nous eut enseigné qu'une substance spirituelle, qui ne peut être qu'une portion de lui-même, nous anime ; parce qu'il cesseroit d'être infini, s'il étoit divisible. Lis le Pentateuque, tu n'y trouveras pas le mot *ame*, au sens où tu l'entends. Lorsque Moïse l'emploie, c'est pour exprimer le sang dont la circulation fait notre vie ; il ne faut que lire les termes qui précèdent où suivent celui-cy, pour s'en convaincre.

Le Pharisien : Tu es Saducéen, je m'en aperçois ; mais sçais-tu qu'il est dangereux de suivre aveuglément les sentimens d'une secte particulière : surtout lorsqu'il y va de l'éternité.

Le Saducéen : Je suis de ton avis. C'est pourquoi je regrette l'opinion des Pharisiens sur la nature de l'ame. C'est une nouveauté qui datte de notre captivité en Perse. Obligés de servir des maîtres qui croyoient l'ame immortelle, les moins instruits d'entre nous adoptèrent leurs maximes. Nos chefs qui s'aperçurent de l'utilité de ce dogme pour contenir un peuple remuant, feignirent d'en reconnoître la vérité. Il n'est pas difficile de s'imaginer que le plus grand nombre embrassa avidement cette chymère ; mais, pour nous, nous crûmes devoir rester attachés au tronc, et mépriser toutes les traditions, toutes les allégories qu'on imagina pour étayer le nouveau système. Vous croyez que Dieu a parlé à Moïse ; nous le croyons aussi, et cette persuasion nous fonde à croire que tout périt à notre mort. Si Dieu avoit voulu que nous crussions une vie à venir, il nous l'auroit révélé d'une manière claire, et pour en avoir la connaissance, nous n'aurions pas eû besoin des leçons des Babyloniens. Si quelque danger suit la nouveauté des sentimens, c'est vous qui devez craindre, et non pas nous. Notre opinion sur l'ame a été celle d'Adam et de ses descendans jusqu'à Moïse. Si ce Législateur qui, sans doute, s'étoit bien informé des traditions anciennes, avoit erré par ce point, Dieu n'auroit pas manqué de le redresser. L'immortalité de l'ame eut été consignée dans la loi des Tables ; mais loin de là, Moïse abhorre la Religion des Egyptiens qui comporte

ce dogme. De sorte qu'en supposant même que Moïse n'a suivi que ses propres lumières en nous donnant des lois, il n'est pas à présumer que ce grand Politique eut négligé ce dogme si propre à captiver l'esprit, s'il l'eût crû tant soit peu fondé. Pendant notre séjour en Egypte, le commun du Peuple avoit perdu entièrement la connaissance de ses constitutions primitives ; Moïse étoit donc le maître d'introduire quels dogmes il lui plaisait. Il a exclu de sa législation celui de l'immortalité de l'ame, parce qu'il n'en a trouvé nuls vestiges dans notre antiquité, et qu'il a craint que l'admission de cette hypothèse injurieuse à l'Etre suprême, n'attirât sur nous son indignation.

Peut-être aussi ce sage instituteur, qui connoissoit si parfaitement les hommes, s'est-il aperçu que le fruit ordinaire des opinions métaphysiques, étoit de porter les hommes au mal. En effet, nous ne voyons que trop souvent ceux qui sont imbus d'idées abstraites, négliger la pratique des vertus sociales, pour se livrer sans réserve à la défense de leurs sophismes.

Le Pharisien : Si l'opinion des Saducéens étoit fondé, il s'ensuivroit que Moïse seroit un fourbe, un tyran, qui ne nous a asservi à la pratique gênante d'une multitude de loix, que pour nous retenir sous le joug accablant de sa domination.

Le Saducéen : Tu te trompes. C'est de l'opinion des Phariséens, au contraire, qu'on peut tirer cette conséquence ; mais il faudroit qu'auparavant on prouvât que votre sentiment a été celui de Moïse. Alors on pourroit dire : Moïse a connu le Dogme de l'immortalité de l'ame, et n'en a point parlé : tout homme qui sçait une utile vérité, et la recèle, est un fourbe. S'il a connu l'immortalité de l'ame, ça été pour une raison qu'il n'en a point parlé ; mais toutes les raisons cessent quand il s'agit de salut éternel : d'où l'on pourroit conclure que la crainte seule, que la révélation de ce dogme n'altérât l'entière obéissance qu'il exigeoit des hébreux, le porta à n'en point parler. Cette opinion qui détruit la divinité de nos loix ne s'accorde point non plus à l'idée que nous avons du Législateur. Moïse avoit pour but de faire de nous un peuple conquérant, et le dogme en question, loin de barrer ses desseins, y auroit servi, puisqu'il est très propre à faire souvenir constamment les plus durs revers. Moïse n'a point établi le dogme de l'immortalité de l'ame, parce que Dieu ne le lui a point révélé ; ou, si l'on veut, parce que n'en ayant point trouvé de vestiges chez nos Pères, il l'a crû une innovation sinon dangereuse, du moins inutile.

Quant à la multitude de cérémonies légales dont tu sembles te plaindre, il faut distinguer entre celles que Moïse a instituées et celles qui ont été ajoutées à son Code. Parmi ces dernières il en est quelques-unes que la sagesse a dictées dans certaines circonstances où s'est trouvée notre nation ; et comme elles peuvent contribuer à son bonheur, on peut, et on doit même s'y soumettre. Tout le reste est l'ouvrage de la fourbe et de l'intérêt de nos Prêtres et de nos Chefs civils ; et comme le plus grand nombre les a adoptées, la prudence exige qu'on s'y conforme à l'extérieur, mais sans l'acquiescement de l'esprit, et sans que le bonheur temporel en soit altéré.

Il n'en est pas de même des loix originales contenues dans le Pentateuque de Moïse. Toutes sont utiles, ou l'ont été, et le seul respect dû à un Législateur dont toutes les vues se tournoient au bonheur général de la nation, ne permet pas qu'on en viole un *iota*. Vous ne sentez pas aujourd'hui toute la nécessité de certaines loix, relatives au climat, parce que vous en avez changé. Retournez en Judée, placez-vous dans le désert, et vous les trouverez indispensables. Nos Pères en sortant d'Egypte, ont murmuré contre Moïse : l'inutilité apparente de quelques cérémonies a pû les y porter. Ils ont pû ne pas concevoir que la pratique des ablutions, indifférente à des hommes vivant à l'air, sous des tentes, dans de vastes camps, deviendroit essentielle à ces mêmes

hommes réunis en Société dans des villes étroites, dans des maisons peu aérées. Lis bien Moïse, mon ami, et tu verras qu'il fût au moins un grand homme, s'il ne fût point un homme inspiré d'en-haut ; et qu'il n'a rien fait d'inutile. Avec autant d'esprit qu'il en avoit, je crois que s'il a été méchant, c'est qu'il a été forcé de l'être.

Le Pharisien : Il me semble que bornant le bonheur ou le malheur à cette seule vie, il ne devoit pas punir si sévèrement les transgresseurs de la foi.

Le Saducéen : C'est précisément parce que Moïse étoit persuadé qu'il n'y avoit rien au delà de la vie présente, qu'il punissoit rigoureusement ceux qui attendoient à son bonheur. C'eut été agir inconséquemment que de punir des coupables de mort, puisqu'en leur otant la vie, on les privoit du repentir, et du temps nécessaire à réparer leurs torts. Toutes les nations qui ont adopté l'immortalité de l'ame, donnent dans cette inconséquence ; mais les supplices n'ont plus rien d'absurde dans l'opinion opposée. C'est retrancher quelques jours, peut-être peu heureux, à quelques particuliers, pour assurer la félicité générale.

Le Pharisien : Il résulte toujours de votre sentiment que la pratique ou la violation des lois sont deux choses très indifférentes, et qui n'influent tout au plus que sur la courte durée de cette vie.

Le Saducéen : Deux objets d'où dépend le bonheur ou le malheur de notre vie ne sont point dans la classe des choses indifférentes. Ils pourroient y être placés dans l'hypothèse d'une vie à venir ; parce que cent ans n'ont rien de comparable à une éternité. Dès qu'on est assuré qu'un Culte répugne à la Divinité, qu'elle manifeste sa haine pour lui, qu'elle en punit les sectateurs par des coups partis immédiatement de sa main, le témoin de ces prodiges doit tout risquer, plutôt que de déplaire à son créateur. C'est dans ce cas seulement, qu'il vaudroit mieux sacrifier le foible bonheur du reste d'une courte vie, que d'embrasser des maximes démontrées haïes de Dieu. Mais pour faire son propre malheur, il faut un ordre exprès d'en-haut. Ainsi je n'irai pas contre ce que me dicte le bon sens et la raison et sans une révélation particulière et marquée, abandonner une opinion qui depuis tant de siècles a fait le bonheur de mes Pères et le mien. Je trouve dans les lois de Moïse, prises à la lettre, de quoi me satisfaire ; il ne m'a point dit qu'elles fussent susceptibles d'interprétation ; je rejeterai donc toutes celles qu'on en fera.

N'as-tu jamais remarqué en lisant notre histoire, de quelle agréable paix nous avons jouï tant, que nos institutions primitives ont été en vigueur ? Le mélange de opinions étrangères avec les nôtres, est ce qui nous a perdu sans ressources. Nous n'avons presque jamais été sans ennemis ; je l'avoue ; mais quel est le peuple naissant qui n'en a point ? La puissance où nous atteignons ne pouvoit marquer de nous en susciter ; mais l'observation stricte de nos loix sur la propreté, sur la propagation, sur les moeurs réparoit amplement nos pertes. Ces assemblées solennelles de toute la nation à certains sabbaths de l'année, avoient quelque chose de gênant pour les particuliers ; mais elles entretenoient la ferveur en remettant sous les yeux les augustes symboles de la religion, elles obvioient à un éloignement trop considérable des sujets de l'état ; enfin elles nourrissoient l'amitié entre les divers particuliers de ce grand corps, obligés de se réunir en un même lieu.

Dans ces temps heureux nous ignorions l'immortalité de l'ame ; nous ne travaillions qu'à notre bonheur temporel, et nous réussissions. Dès que l'application s'est partagée, notre bonheur a diminué. Plusieurs Peuples qui ne nous aimoient pas,

admettoient l'immortalité de l'ame ; et nous ne dûmes pas trouver des défenseurs bien ardents dans ceux de notre Nation qui étoient imbus de ce dogme. On nous trouva divisés d'opinions ; c'est comme si nous eussions été divisés d'intérêts : nous fûmes vaincus ; et cela est dans l'ordre.

Le Pharisien : Quoi que nous pensassions d'une manière opposée aux saducéens, nous nous sommes sans cesse sacrifié, au service de la nation en général. Avec quelle ardeur n'avons nous pas poursuivi ceux qui ont tenté d'en troubler le repos ? Qui a arrêté les progrès du Messie des chrétiens, si ce n'est nous ?

Le Saducéen : Mais dis-moi un peu : comment justifieras-tu la conduite de ta secte en cette rencontre ? Vous admettez l'immortalité de l'ame, Moïse n'en a point parlé ; mais vous prétendez qu'il l'a implicitement exprimée ; vous convenez donc d'un sens allégorique. Mais qui vous l'a révélé, ce sens allégorique ? Des hommes ; or d'où sçavez-vous que Jésus n'a point aussi bien rencontré en allégorisant certains passages, qu'ont fait vos Docteurs ? Si Moïse vous a parlé par figures, comme il s'est écoulé un laps de temps considérable entre l'instant où le législateur a écrit, et celui où l'on a eû l'intelligence d'une de ces figures, qui vous garantie qu'au temps de Jésus il n'en restait pas encore un grand nombre à expliquer, et dont il vous auroit donné la solution, si vous lui en aviez laissé le temps ? Dès qu'on convient qu'une loi est allégorique, on ouvre la porte à tous les allégoriseurs. D'ailleurs quelle idée donniez vous de votre Législateur, de votre Dieu, à vos ennemis ? La même précisément que vous aviez des leurs. Mais de tout temps, les sectaires ont méconnu leurs inconséquences. Jésus prêche l'immortalité de l'ame, vous soutenez que ce dogme vous est révélé ; et vous condamnez Jésus à mort. Il étoit cependant d'accord avec vous sur ce dogme capital. Vous m'alleguez qu'il violait vos loix à certains égards : j'en conviens. Mais ceux qui les premiers vous ont enseigné le dogme de la résurrection, de l'immortalité de l'ame, n'ont-ils point violé ces mêmes loix ; ne leur ont-ils point donné l'entorse ? L'espoir de Jésus étoit fondé sur votre peu d'attachements aux loix primitives. De ce que vous en aviez déjà abdiqué plusieurs, il conclut assez sensément que vous pourriez renoncer au reste. Vous avez dû remarquer qu'il ne s'est jamais attaqué à nous ; vous aviez en vous-mêmes le germe de sa religion ; aussi est-ce parmi vous qu'il s'est fait des sectateurs. Dans cette circonstance, vous vous êtes divisés, et vous avez formé deux sectes qui d'accord sur le principal s'égorgeoient follement sur les accessoires. Les Romains ont saisi l'instant et ont écrasé tous les partis. Il falloit suivre notre méthode ; questionner le prétendu Messie, et s'assurer par l'ineptie de ses réponses qu'il n'étoit point Dieu ; puis lui tourner le dos. Mais d'un homme de rien, vous avez sçû en faire un homme de conséquence ; vous l'avez persécuté : le peuple qui a cette époque ne jouissait pas de beaucoup d'aisance, n'a pas manqué de s'attacher à un prédicateur qui annonçoit une nouvelle vie, d'autant plus heureuse que celle-cy seroit traversée. Il ne prouvait pas ce qu'il avançoit ; mais vous avez toujours été les mêmes, et dès qu'on a échauffé votre imagination, vous n'avez pas besoin de preuves.

Le Pharisien : Mais vous-mêmes en avez-vous de vôtre opinion, qu'il n'est rien à espérer au delà de cette vie ?

Le Saducéen : Une opinion qui a sa source à l'origine du monde et qu'on croit tenir de Dieu même, n'a pas besoin d'être prouvée. C'est à ceux qui tentent de la subvertir qu'il faut demander des preuves. Si Moïse eut parlé de l'immortalité de l'ame, et que nous la nions, ce seroit à nous de donner des motifs. Nous avons pour garants de notre

sentiment celui de nos Pères, dont plusieurs ont eu l'honneur de conférer avec Dieu même ; celui de Moïse qui, de votre aveu, étoit son ami, avec qui il s'entretenoit familièrement, et qu'il a choisi pour nous donner des loix ; et enfin l'autorité divine. Dieu est immuable ; et quelle apparence qu'après avoir sauvé, nos Pères, depuis Adam jusqu'à notre transmigration en Babylone, sans que leur foi fût soumise à l'hypothèse de l'immortalité de l'ame, il ait dans la suite fait, de la croyance de ce dogme, une des conditions de notre salut ? Il est plus absurde encore de supposer que Dieu ait changé la nature du salut qu'il nous a promis, et qui consistoit en prospérité temporelle. Si votre opinion relativement à ces deux objets, étoit vraie, il ne seroit pas impossible que la religion chrétienne le fût aussi. Un Etre, et surtout un Etre Tout-Puissant, qui a subverti une fois ses promesses peut les subvertir toutes fois qu'il le trouve à propos, ou que son inconstance le lui suggère.

Il me semble qu'il n'y a point de raisonnemens contre ces preuves, et que tout ce qu'on dit pour les affoiblir, n'est qu'un tissu de suppositions, dont je sens la fausseté, sans cependant pouvoir la démontrer.

Fin du 1er dialogue

Nos deux juifs n'étoient points assez instruits pour pousser plus loin la dispute. Ce n'est pas que le Pharisien se rendit, ni qu'il fût homme à reculer. C'étoit de ces gens qui, retranchés dans un Préjugé, résistent à la Démonstration même. Le Saducéen s'en aperçut ; c'est pourquoi il lui proposa d'attendre qu'ils soient arrivés dans quelque Capitale où il y eut des hommes de diverses croyances, afin d'avoir des juges qui prononçassent sans partialité sur le point contesté entre eux. Ce Saducéen avoit vû le monde, et étoit assez instruit pour un enfant de Moïse ; il sçavoit en substance les preuves de la matérialité de l'ame et les argumens négatifs de son immortalité, tirés soit de l'expérience journalière, soit de la connaissance acquise de l'homme, et n'ignoroit pas que des conséquences très justes, tirées des axiomes infaillibles d'une métaphysique raisonnée, combattoient puissamment l'opinion de son ami ; mais il étoit hors d'état de faire usage de ces choses. Le soin d'un commerce florissant, et qui faisoit son bonheur, et celui de sa famille, ne lui avoit pas permis de sacrifier son temps à des spéculations oiseuses qui, pour l'ordinaire, ne font que nous égarer dans l'avenir, sans nous éclairer sur le présent. D'ailleurs il n'aimoit point à disputer, surtout avec des gens d'une opinion différente de la sienne, parce qu'il ne vouloit ni être mortifié, ni mortifier personne. Les gens imbus de quelques uns de ces systèmes que l'imagination a produits, aiment beaucoup à ergoter. La croyance qu'ils donnent à une opinion les flatte autant que s'ils l'avoient inventée. Notre Pharisien étoit de ce nombre, et son ame spirituelle maudissoit tout bas celle du Saducéen qui gardoit le silence. C'est dommage disoit la première que l'ame de ce Saducéen qui est ma soeur, ne se connoisse point elle-même, et qu'elle ignore sa nature et les suites de son ignorance : elle sera damnée : il est fâcheux, disoit l'autre, que mon frère le Pharisien se soit chaussé la tête d'une opinion qui peut altérer son bonheur et lui rendre affreux le passage de la vie à la mort. Sa fortune paroît être au dessous du médiocre : il faut le rétablir ; et si on peut l'engager ensuite à veiller assidûment à ses affaires, peut être que l'application aux choses de ce monde, lui fera perdre de vue celles de l'autre. Car enfin, ajoûtoit le Saducéen, les fantômes de notre imagination tiennent toujours de la position où nous nous trouvons actuellement.

Après avoir marché pendant plusieurs jours nos voyageurs arrivèrent en Italie. Le Pharisien demanda si dans ce Pays on croyoit l'ame immortelle ? On lui répondit

qu'ouï. Oh, bien, dit-il à son compagnon, vous ne me refuserez pas d'assister à quelques conférences, qu'on ne manque de faire ici sur cette importante matière. Un Moyne qui se trouva là par hasard, assura qu'on n'agitoit point cette question en Italie ; que l'on n'y disputoit que sur la valeur réelle des indulgences, sur l'immaculée conception, les mérites infinis du rosaire, et que l'étendue des droits du Pape quant au temporel. Au reste, ajoûta le Religieux, il n'y a que des foux qui puissent nier l'immortalité de l'ame : c'est un dogme prouvé par le Pentateuque... Alte là, dit le Saducéen ; tu mens. A l'instant il tire de sa poche un Pentateuque en langue hébraïque, de la plus haute antiquité ; je te défie, dit-il au moyne de trouver le mot *ame* dans tout ce livre, si ce n'est en se sens, que c'est ce qui fait la vie des animaux. Le Docteur italien ne sçavoit point l'hébreu ; mais il assura à notre Saducéen qu'un Prêtre chrétien nommé S. Jérôme avoit traduit le Pentateuque, quoi qu'il ignorât la langue des Juifs, et que le mot *ame* se trouvoit en plusieurs endroits de sa traduction. Le Pharisien triomphoit ; je crois, dit-il en montrant son compatriote, que cet homme cy nieroit que Moïse nous a permis d'épouser trois femmes, et d'avoir autant de concubines que nous pouvons en nourrir. Il n'y a pas longtemps qu'il vouloit me prouver que nous avions mal fait de faire pendre un scélérat nommé Jésus qui se donnoit pour le fils de Dieu... Quelle horreur, dit le Prêtre en l'interrompant ! Jésus un scélérat ! Dans peu tu seras brûlé, scélérat toi-même. Qu'on aille chercher la Sainte hermendad.

Un voyageur charitable avertit nos deux juifs. On ne dispute point ici, leur dit-il ; sans un visa du S. Office, et quoi qu'il me semble que l'un de vous tient pour l'immortalité de l'ame, et l'autre pour l'opinion contraire, un même bucher feroit votre sépulture. Un pareil sort m'était réservé, si je n'eusse pas fui parce que j'ai soutenu que le Pape n'est point infaillible quant aux descriptions géographiques.

Le Pharisien et le Saducéen remercièrent celui qui venoit de les instruire et prirent le chemin de France. On leur avoit dit que depuis un demi siècle on y pensoit assez librement ; qu'on n'y bruloit ni ceux qui admettoient, ni ceux qui nioient l'immortalité de l'ame, pas même ceux qui avoient pendu Jésus, pourvû qu'ils ne s'applaudissent point de cette action.

Dès que nos hébreux furent en France, le Pharisien s'informa s'il n'y avoit point quelqu'un qui soutînt le dogme de l'immortalité de l'ame et qui en disputât. Précisément lui dit-on, monsieur notre Curé qui est docteur, (car c'était dans une ville) prêche demain sur cet article ; trouvez-vous au sermon ; et vous aurez lieu d'être contents. J'ai gagné, dit le Pharisien à son ami ; tu seras convaincu, j'en suis ravi. J'attends la démonstration répondit le Saducéen. Ils se rendirent le lendemain à l'église, où le docteur débita un sermon bien dirigé, dans lequel entre autres choses on remarqua ce bel épisode. Il s'agissait de la résurrection du Christ, et il avoit pris pour son texte : *il est ressuscité*. Après avoir prouvé sa thèse par le témoignage des femmes, et surtout par celui de Magdelaine qui avoit vû Jésus déguisé en garçon jardinier, il s'écria : preuve bien convaincante, mes frères, de la résurrection de nos corps ! Jésus est ressuscité : donc nous ressusciterons. Mais qui nous animera de nouveau ? sera-ce une nouvelle substance ? Non nos ames immortelles quitteront leur demeure au jour du jugement, pour venir encore une fois nous animer, et ce, pour l'éternité. Si je ne parlois pas à des Chrétiens, mon cher auditeur, je vous expliquerois ce que c'est que cette ame immortelle ; mais nul de vous n'est en doutes sur son essence, sur ses propriétés, sur son origine et sur sa fin. Son essence est spirituelle donc elle est immortelle. Ses propriétés sont la pensée, le souvenir, le jugement ; or, nous pensons, nous nous souvenons, nous jugeons : donc une ame spirituelle et immortelle est en nous, nous anime. Quant à son origine, on convient que c'est Dieu qui est auteur de tout ; donc c'est Dieu qui crée les ames. La difficulté est de sçavoir si toutes les ames possibles ont

été créés à la fois, ou si Dieu crée une âme à mesure qu'il se forme de nouveaux individus; la moitié des saints Pères tiens pour le premier sentiment, l'autre moitié pour le second ; mais cela importe peu. Venons à la fin pour laquelle l'âme a été créée ; et qui peut douter que c'est à son créateur quelle doit rapporter toutes ses actions ? C'est pour remplir cet objet que notre premier Père après sa chute a consacré ses jours à la pénitence ; que, depuis lui, tous les patriarches, que tous les saints de l'ancien Testament jusqu'au temps de Jésus Christ ont fait de bonnes oeuvres ; que des milliers de chrétiens ont souffert le martyre ; que des Papes, des Docteurs, des Ecrivains apostoliques ont consumé leurs jours dans les plus pénibles travaux. Quel fait mieux prouvé que le dogme de l'immortalité de l'âme ? Depuis Adam jusqu'au déluge tous les hommes l'admettent ; du déluge à Moïse la nation sainte l'adopte ; sa vérité est révélée expressément au Législateur des Juifs par Dieu même ; Jésus Christ le trouve établi chez le peuple de Dieu, et établi universellement, si l'on excepte une poignée de gens nommée saducéens, qui le rejettoient parce qu'ils ne l'avoient point approfondi ; chez les Payens ; Platon ; Socrate ; Cicéron, tous les hommes illustres, en un mot attestent dans leurs écrits que les peuples de leur temps reconnoissoient l'âme immortelle ; enfin une foule de saints Pères ; de saints Papes, de saints Conciles, ont décidé que ce dogme était d'une telle certitude, qu'il étoit impossible d'entrer au royaume du ciel sans la foi explicite déjà vérité.

Comme il ne s'agissoit là d'aucun raisonnement, mais seulement de preuves tirées des témoignages, le Saducéen se crut en état de disputer avec le docteur. Il l'invita à souper et après s'être assuré qu'on ne brûloit plus les saducéens en France, il entama la question.

Dialogue 2e **Le Saducéen, le Docteur**

Le Saducéen : Il me paroît, M. le Docteur, que vous comptez beaucoup sur la foi en ce pays, et qu'on s'y contente de simples allégations, sans exiger de preuves.

Le Docteur : Vous vous trompez, M. nos sermons ne sont autre chose qu'une ou plusieurs Propositions, avec les preuves qui en démontrent la vérité. Mais nous ne nous attachons à bien établir que le principal objet ; laissant à part les accessoires, qui, tôt ou tard, se prouvent, quand ils deviennent le sujet principal d'une prédication. D'ailleurs il est des dogmes, des mystères, des faits mêmes, qui sont universellement reconnus, et qu'il seroit puérile de chercher à établir, tels sont la mort, la résurrection de Jésus-Christ, l'Incarnation du verbe, l'immortalité de l'âme etc.

Le Saducéen : C'est justement sur ce dogme que je veux vous entretenir ; et pour la satisfaction de mon ami que voilà je serai charmé que vous puissiez prouver votre hypothèse ; car il est Pharisien et comme vous, il admet l'immortalité de l'âme; Quant à moi, je suis Saducéen, et le respect que j'ai pour Dieu et pour Moïse m'oblige à rejeter ce dogme.

Le Docteur : Si vous ne croyez pas l'âme immortelle, c'est que vous n'avez pas l'intelligence des Ecritures.

Le Saducéen : Toute la dispute pourrait se réduire à la preuve de votre proposition. Je n'entends pas les Ecritures ; Entendez-vous l'hébreu ?

Le Docteur : Non.

Le Saducéen : Je l'entends, moi. Je pourrais donc vous dire avec plus de raison, que par conséquent vous n'entendez pas les Ecritures. Mais allons au fait. Vous avez avancé tantôt que depuis Adam jusqu'au Déluge tous les hommes ont crû l'ame immortelle : nous n'avons sur ce fait aucun témoignage que celui de Moïse ; or, Moïse n'en dit pas un mot. Ce n'est même qu'au temps d'Enos, petit fils d'Adam par Seth, que, selon lui, les hommes commencèrent à invoquer l'éternel. Or, supposerez-vous la connaissance de l'immortalité de l'ame antérieure à celle du créateur ? Je ne le crois pas ; car s'il était des idées innées, celle de Dieu seroit la première de toutes.

Après le Déluge Noé offre un sacrifice à Dieu, et lui demande la prospérité ; mais non le salut de son ame. Depuis lui jusqu'à Moïse, tous les holocaustes ont pour objet le bonheur temporel de celui qui les offre ; les bénédictions que les Patriarches reçoivent de Dieu, et qu'ils confèrent ensuite à leurs enfants, consistent toutes en rosées pour engraisser les terres, et en la fécondité de leur lit nuptial et de leurs troupeaux. Dieu-même agit conformément à cette opinion dans toute la durée de cette époque ; c'est par des peines temporelles et actuelles qu'il punit ceux qu'il réproûve ; nous en avons des exemples dans les villes de Sodome et de Gomorrhe, dans Esaü etc.

Si Noé avoit eû quelques notions du dogme de l'ame immortelle, son premier soin eût été de les transmettre à sa postérité. Abraham, Isaac, Jacob, les SS. Patriarches qui conservèrent si précieusement le Sacré dépôt de l'ancienne religion, ne l'auroient pas ignoré. Si par impossible, un dogme de cette importance fût tombé dans l'oubli, les anges qui s'entretenirent si longtemps avec Abraham, n'auroient pas manqué de lui en rappeler le souvenir.

Le Docteur : Comment présumer que tant de soins, que Dieu prenoit pour ses saints de l'Ancien Testament, se bornassent à la vie présente.

Le Saducéen : De ce qu'on ne comprend pas une chose, il n'en faut pas supposer une autre. Mais il est si vrai que le bonheur ou le malheur des Juifs n'excédoit point la vie présente, que nous voyons dans l'Ecriture tous les sollicitudes de l'éternel se borner à cet objet, tous ses miracles y tendent. Dieu n'ignoroit pas que Lot serais incestueux ; mais Lot par sa conduite précédente avoit mérité de longues années ; Dieu préfère de lui sauver les jours aux dépens d'un crime. Dans votre opinion, il valloit mieux que Lot périsse dans les flammes avec son innocence, que de survivre à l'embrasement de Sodome pour tomber dans un inceste monstrueux, dont il ne paroît pas qu'il ait fait pénitence.

La femme de ce même Lot désobéit à l'ordre suprême ; elle est punie, Dieu la prive de la vie ; mais comment accorderez-vous son changement en une statue de sel, avec votre dogme de la résurrection ? Mais franchissons ces intervalles sur lesquels Moïse a lui-même passé très légèrement, et venons au temps plus connu de se saint législateur. Vous convenez que ce qu'il a écrit lui a été dicté par l'esprit Saint, par l'Esprit de Dieu, ou par Dieu lui-même. Je laisse à part ces loix nombreuses qui peuvent n'avoir rapport qu'aux seuls juifs, pour ne m'arrêter qu'au Décalogue, dont les préceptes sont communs à tous les hommes. “ honore ton père et ta mère, y est-il dit, afin que tu vives longuement sur la terre ” y a-t-il là le moindre vestige d'une autre vie ?

“ si quelqu'un dit ailleurs Moïse, tue son frère, lui ôte son ame, il payera de la sienne, et rendra ame pour ame, c'est à dire sang pour sang ”

Il est dit de tous les Patriarches qui meurent, *qu'ils sont réunis à leurs Pères*. Tous leurs ancêtres n'avoient point été des justes ; mais on ne distinguoit point de situation après la mort.

Nous voyons dans le Pentateuque un lévite abandonner une de ses femmes pour être prostituée ; et cela dans la vue de sauver ses propres jours : cette action eût une approbation générale, quoique la femme mourut sous les efforts brutaux de ses ravisseurs ; elle eût été blâmée dans l'opinion que cette femme avoit une ame à sauver et que son maître exposoit pour éviter la mort.

Toutes les preuves de l'immortalité de l'ame, tirées de nos écritures, se réduisent à un passage de Machabées. il y est dit que prier pour les morts est une action approuvée de Dieu. Mais 1° la révélation de ce livre n'est point avérée. 2° Son auteur est inconnu, et il ne se donne point pour un Ecrivain inspiré. 3° Ce livre est postérieur à la captivité de Babylone ; et se ressent des préjugés que notre nation acquit dans le séjour qu'elle y fit.

L'autorité du livre des Machabées, au reste, ne sauroit tenir contre celle de Moïse, contre celle de Salomon, ce Roi dont avec raison vous vantez tant la sagesse. Vous n'ignorez pas que ce Prince avoit pour principe que tout notre bonheur consistoit dans la satisfaction de nos besoins naturels ; qu'il falloit faire ce qui est permis pour se la procurer ; qu'il étoit d'autant plus essentiel d'observer des loix, qui seules peuvent rendre heureux sur la terre, qu'après la mort, il n'est plus rien à espérer, qu'enfin un homme mort ne vaut pas un chien en vie.

Les preuves tirées des anciens Philosophes payens sont d'une autre nature. On trouve dans leurs écrits quelques expressions qui semblent favoriser votre opinion, j'en conviens. Mais d'abord je crois qu'on pourroit dire d'eux, qu'ayant soutenu la pluralité des Dieux, l'éternité de la Matière, le retour des ames en de nouveaux corps, et mille autres opinions aussi chymériques ; c'est avec aussi peu de fondement qu'ils ont crû l'ame immortelle. Des auteurs qui prouvent également la divinité de Jupiter et l'immortalité de l'ame, ne prouvent rien.

D'un autre côté il ne suffit pas de prendre un mot à la volée dans un Ecrivain, pour en conclure en faveur d'une telle opinion. Platon, que vous me citez, par exemple, n'avoit point du tout de l'ame immortelle les notions que vous avez. Par le mot ame il entendoit une substance matérielle répandue dans l'univers, où elle anime tous les individus. Cette substance, selon lui, animoit indistinctement tous les Etres de quelque genre et espèce qu'ils soient. Pour donner la vie, elle ne quittoit point la masse générale de sa totalité, ne se modifioit point ; répandue dans tous les points de la matière universelle dont elle faisoit partie, elle y animoit toutes les portions qui sont susceptibles de l'être. Puisque l'ame universelle de Platon faisoit partie de la matière universelle, elle n'en étoit point distinguée, sinon par des degrés de subtilité, de pureté, comme on distingue le vin de sa lie. Ce philosophe ayant admis l'éternité de la matière, se seroit contredit en faisant l'ame mortelle ou périssable ; puisque cette ame elle-même étoit une portion de la matière, éternelle, selon lui.

Si c'est en ce sens que les substances ne périssent point, que vous supposez l'ame immortelle, nous sommes d'accord. Mais prétendre que la ou les portions de matière subtile, diaphane, aérienne, ou pénétrante, qui ont donné et entretenu la vie de mon corps pendant quelques années, se réuniront pour former une substance distincte de la substance générale, et qu'en cet état elles formeront un espèce d'Etre spirituel capable de connaissances et susceptible de peines et de plaisir pendant l'éternité ; c'est une

hypothèse que je ne puis concevoir. Songez vous, M. le Docteur, que pour former vos individus spirituels, vous altérez la circulation des Etres et que dans quelque règne que

vous le placiez, vous laissez du vide, ou vous augmentez la plénitude : et que ce procédé est contraire aux loix immuables de la Divinité ?

Quant au sentiment de vos Saints Papes, de vos Saints Pères, de vos Saints Conciles, il n'est d'aucun poids. Votre Législateur étoit Pharisien, et croyoit l'ame immortelle ; ses Disciples tous de cette secte ou payens l'admettoient telle, sous des acceptions différentes ; en sorte que dans la fuite, on a supposé ce dogme sans le démontrer ; ç'a été une affaire d'autorité. Un tel a-t-on dit a crû l'ame immortelle : donc elle l'est : et doresnavant pour être Saint Pape, Saint docteur etc., il a fallu recevoir cette opinion devenue vulgaire comme une démonstration. Au surplus, M. je ne vous demande qu'un seul témoin de l'ame immortelle. Citez-moi uniquement un auteur qui ait mis en avant cette opinion, et qu'il l'ait démontrée comme on démontre une proposition arithmétique, et je me rends.

Le Docteur ayant rêvé quelque temps, se souvint que dans les divers traités de l'ame qu'il possédoit, il n'y en avoit pas un seul qui ne fût appuyé sur des témoignages ; et que si quelques-uns contenoient des espèces de démonstrations, c'étoient des ouvrages où la majeure partie des argumens concluoient pour la négative. Il se douta que le Saducéen pourrait bien avoir assez de bon sens pour distinguer dans ces livres, composés par des Philosophes, ce qui étoit dit par respect pour les préjugés, d'avec les endroits où l'on parloit à la Raison. Il préféra donc de se taire sur cet objet, et après avoir remercié ses hôtes il se leva en disant, que l'immortalité de l'ame étant un dogme généralement reçu, il falloit de nécessité l'adopter. Sur ce principe, lui répondit le Saducéen, il faut reconnoître l'idole *fo* ou *foë* pour un Dieu, parce que depuis environ mille ans que les Bonses l'ont apportée du Japon à la Chine, elle y est adorée sur ce pied d'un peuple infiniment nombreux. C'est, repris le Docteur, donner dans une erreur populaire ; quand je dis qu'il faut acquiescer au sentiment général, j'entends celui des gens distingués dans une religion par leurs vertus et leur sçavoir. En ce cas j'embrasserai le sentiment des Lettrés chinois, de Confucius, de Zoroastre, dit le Saducéen ; ils supposent le monde éternel et Dieu un Etre matériel ; mais ce sont des gens distingués par leurs vertus et leur sçavoir.

Le Docteur sortit en assurant le Saducéen qu'il feroit mémoire de lui au Sacrifice de la Messe, afin que le Père des miséricordes daignât l'éclairer, et lui appliquer quelques particules des mérites de son cher fils. Vous avez bien de la bonté, dit le Saducéen, ; je vous en remercie, mais vous m'obligeriez davantage en me prêtant pour quelques heures un autel où je pusse bruler quelques livres de parfums sous le nez de l'Eternel, et lui faire un Sacrifice d'expiation pour me purifier de la souilleure que j'ai contractée en soupant avec vous. Je ne doute pas que le sacrifice d'une partie des aromates précieux que j'apporte de l'Orient, ne me fit faire un gain considérable sur ma pacodille. Je ne puis vous accorder ce que vous me demander, dit le Curé. Je me suis néanmoins apperçu, reprit l'hébreu, que vous bruliez tantôt de mauvais Encens ... Cela est vrai ; mais nous en mettons peu à la fois dans un petit vase suspendu au bout de chaînes ; au lieu que vous le brulez en tas sur l'autel ; et cette différence n'empêchera pas que vous n'en acceptiez quelques livres de ma main ; il est excellent. Le curé ne refusa point le présent, et ils se quitterent.

Nos deux juifs partirent le lendemain pour Paris. Le Pharisien, quoique battu dans la personne du Curé, ne sentoit point diminuer en lui l'amour de la dispute. Dès qu'ils se furent placés dans une même chaise, il entama la conversation.

Dialogue 3e **Le Pharisien, le Saducéen**

Le Pharisien : Il faut avouer que les Prêtres chrétiens sont bien peu instruits sur nos Ecritures et sur nos Traditions.

Le Saducéen : Ne voyez vous pas que c'est uniquement pour ne pas démentir leur législateur qu'ils conservent en apparence quelque respect pour le nôtre. L'espoir de réunir la religion de Moïse à celle de Jésus, a porté les Instituteurs de celle-ci à ne pas fronder ouvertement nos usages dans les premiers siècles. Cette maxime des anciens Pères de leur Eglise a fait une planche. La preuve de mon opinion, c'est qu'ils n'ont gardé de nos loix que quelques points minutieux, ou que certains usages qu'ils ne pouvaient remplacer que par de semblables ; et qu'ils en ont subverti tout l'essentiel. La loi de Moïse abrogée et sans vigueur, n'a plus valu la peine qu'on s'en instruisse ; ce que les chrétiens en ont réservé s'est trouvé incorporé à la leur ; en sorte qu'en apprenant leur propre Religion, ils apprennent tout ce qu'ils doivent sçavoir de la nôtre.

Le Pharisien : Oh mais devroient-ils ignorer nos traditions sur le dogme de l'immortalité de l'ame ? Si le Docteur avec qui nous avons soupé les avoit sçues, certainement vous n'en auriez pas triomphé.

Le Saducéen : Je vous l'ai déjà dit, vos traditions ne prouvent rien . 1° Elles sont l'ouvrage des hommes, et leurs auteurs, de votre aveu, n'ont été que des gens intelligens, et non des personnes inspirées.

2° Entre nous, vous n'êtes point d'accord sur l'authenticité de ces traditions ; elles sont en parties rejetées ou admises par certains Pharisieus, Jésus et Paul son disciple les rejettoient absolument, et lors qu'ils les ont méprisées en public, je ne vois point qu'aucun zéléateur se soit mis en devoir de leur en prouver la vérité. Depuis plusieurs siècles, de fameux Rabbins qui avoient embrassé leur défense, ont été contraints par la critique de les abandonner, pour se retrancher sur la lettre du texte.

3° En admettant des traditions qui ne sont pas des conséquences nécessaires du texte, vous énervez la loi originale ; vous atténuez le respect dû au Législateur. Vous le représentez comme un homme qui n'a ni sçû, ni dit tout ce qu'il étoit essentiel de sçavoir et de dire. Par ce procédé vous mettez tout autre que moi en droit de conclure ou que vous tirez de vraies conséquences d'un texte débile ; ou, au moins, que d'un texte authentique vous en tiréz d'incertaines conséquences.

Tout ce qui est tradition, continua le Saducéen, tout ce qui est allégorie, interprétation ne peut rien prouver. On peut tout au plus, de l'ancienneté d'une tradition, conclure que l'erreur qu'elle transmet est très ancienne. C'a été une tradition constamment reçue en Egypte jusqu'à l'extinction du paganisme, que plusieurs milliers d'années avant l'ère de notre Création, le Dieu Osiris avoit gouverné les Egyptiens sous la figure d'un homme, et que depuis ce temps il n'avoit que rarement cessé d'y reparaître sous différentes formes, dont les Prêtres seuls connoissoient les caractères. Que pensez-vous de la vérité de cette tradition.

Le Pharisien : Elle diffère des nôtres ; la révélation a fait disparaître les illusions du Paganisme. Nous sçavons que tout ce qui en dépendoit étoit faux. D'ailleurs une preuve de la divinité de notre Croyance, c'est sa perpétuité, malgré les efforts qu'on a faits pour l'éteindre.

Le Saducéen : Si tout étoit illusoire et faux dans le Paganisme, comment les suppôts du dogme de l'immortalité de l'ame osent-ils se servir de l'opinion des Payens pour prouver cette thèse ? Quelle idée me donnez-vous de Dieu, qui mêle sa divine révélation aux illusions diaboliques de Sathan ? Ne pense pas d'ailleurs, mon ami, que la perpétuité de ta croyance et de tes opinions, soit une preuve de sa véracité. Ce n'en est peut-être qu'une de ton entêtement. Plus d'une nation abhorre cette croyance : et crois moi, si on ne nous eût pas dispersés, si nous ne l'eussions pas été déjà lors de la ruine de notre pays, et que nous eussions été vaincus en corps de nation, on ne retrouveroit plus parmi nous le moindre vestige de la loi de Moïse. Il nous auroit fallu suivre la Religion du vainqueur. D'ailleurs les Romains qui nous ont subjugué, étoient fort tolérans. On a vû dans leur pays qu'ils ont conquis, subsister pendant des siècles entiers le système religieux local, avec les dogmes du Capitole. Partout où les chrétiens et les mahométans sont les maîtres, ils plantent leur Religion et employent la violence pour lui procurer de l'accroissement soumis par des payens tolérans nous avons conservé notre loi ; les Payens vaincus par les chrétiens ont embrassé la leur. Tout dépend, comme tu peux le remarquer, des circonstances où se trouve une nation. Aujourd'hui si nous nous réunissions en corps, et que nous formassions un peuple, il nous faudroit adopter la Religion dominante dans la partie de notre établissement, à moins que nous ne soyons assez forts pour contraindre nos voisins à recevoir la nôtre. Ainsi le dogme de l'ame immortelle peut, comme toute autre opinion, dépendre du succès des armées. C'est dans la captivité de Babylone qu'une partie de notre nation en a été imbue.

Le Pharisien : Mais te flates-tu de penser plus juste, et de mieux entendre la loi de Moïse, que n'ont fait nos célèbres interpretes, que l'auteur de la Misnie ?

Le Saducéen : Non; mais je pense avoir plus de respect pour Moïse, qu'ils n'en ont. Interpréter un texte, c'est supposer l'incapacité dans son auteur. Or, cette supposition une fois admise, il seroit assez indifférent que Moïse eût ou non parlé de l'immortalité de l'ame.

On tombe dans un plus grand inconvénient encore, en donnant un sens allégorique à certains paysages. Cette liberté que vous prenez à l'égard de votre propre loi, autorise d'autres personnes ; et si vous prétendez d'un tel passage conclure que l'ame est immortelle, je conclurai d'un autre que Dieu est un Etre corporel ; et peut être sans donner l'entorse au passage, du moins en apparence. D'après certains textes vous avez conclu que Jésus n'étoit point le Messie promis ; quelques expressions ont donné lieu aux chrétiens de penser que les Juifs étoient réprouvés, et qu'ils nous étoient substitués. Cette interprétation a coûté le vie à des milliers de Juifs que les chrétiens ont égorgés sans remords.

Mais, mon ami, ni toi, ni moi n'avons assez de lumière pour pousser plus loin cette controverse. Tu n'as que des autorités et tes propres sentimens, à m'alléguer ; je ne puis employer que ce que je sens et l'opinion de mes ancêtres pour te répondre : il est cependant des preuves ; aucune vérité n'en doit manquer. Le parti le plus sage est d'attendre que quelqu'un ait la charité de nous instruire. Peut-être combattons-nous pour la chymère ; j'entrevois, mais de bien loin la vérité ; et je t'avouerais confidemment, qu'à la réserve de mon sentiment sur la nature de l'ame, je soupçonne que nous sommes tous deux dans l'erreur.

Fin du 3e Dialogue

La dispute fût suspendue jusqu'à Paris. Dès que nos voyageurs y furent arrivés, ils s'informèrent exactement des lieux où l'on traitait de l'ame immortelle. Ils alloient aux sermons comme à la comédie ; mais ils trouverent mauvais qu'on payât 24[#] une chaise, sans qu'il fut libre de dire son sentiment sur le morceau débité ; ils se choquèrent encore de ce qu'on traitoit si rarement une matière si essentielle, et de ce qu'on mettoit cette hypothèse en avant, comme supposée prouvée, sans prendre la peine d'indiquer lequel des témoins cités en avoit donné la démonstration.

Las de ne rencontrer que des preuves d'autorité, nos juifs se disposoient à retourner chez eux. Leurs pacodilles étoient vendues ; l'instinct du Saducéen lui avait fait quadrupler ses fonds ; mais l'intelligence spirituelle de son camarade l'avoit laissé donner dans un échange où il perdoit moitié. Dieu punira mon fripon dans l'autre monde, disait celui-cy ; et me vengera de lui. Tu seras donc éternellement heureux, reprit le riche Saducéen ; car je t'aime. Tiens prens de l'or, fais de nouvelles emplettes pour le Levant où nous allons, et consultes moi. C'est toute la reconnaissance que j'exige de toi. Le Pharisien accepta l'offre ; et fit cette reflexion. Cet homme n'espère rien dans l'autre monde, je ne puis augmenter sa félicité dans celui-cy ; cependant il m'oblige. On peut donc être vertueux, sans esperer de récompense, ni craindre de châtement.

Lorsque tout étoit préparé pour leur départ, on vint avertir qu'il y alloit avoir une conférence célèbre entre un moyne franciscain, Théologien, Métaphysicien, logicien, Physicien, dialecticien, ancien Lecteur de son ordre, Pensionnaire du Pape ; des Prélats, des Princes et de tous les Libraires de France, etc. etc. et un Philosophe *tout court*. Nos juifs apprirent en même temps que ce Moyne étoit auteur de plus de cinquante volumes, dont plusieurs traitoient de l'ame, et que s'ils étoient curieux de ces sortes d'ouvrage, ils pourroient se procurer les éditions entières de quelques-uns. S'il ne s'agissait que de ma propre instruction, dit le Saducéen, j'aurois volontiers recours à quelques livres ; mais par rapport à mon ami, il faut entendre les deux Parties disputer. Je crains toûjours qu'on n'affoiblisse les objections en imprimant. Rendons-nous donc à cette conférence, ajoûtât-il parlant au Pharisien.

Ce fût le moyne qui commença à parler. Après avoir prouvé sa Thèse par une foule d'argumens théologiques, c'est à dire, qui ne sont bons que de Théologiens à Théologiens, parce qu'on n'y admet que des principes convenus ; il essaya de la prouver encore par les règles de la logique et de la métaphysique. Sous les mains d'un habile artiste tous les instrumens sont bons ; notre Moyne vit l'immortalité et la spiritualité de l'ame clairement prouvée par les Rêves, par l'intelligence qui règne dans une armée qui se remue à la volonté d'un seul homme ; par la faculté que nous avons de penser, et de réfléchir sur nos pensées ; de produire des actes, de juger ; de connoître des sujets qui n'ont point d'existence individuelle. Il prétendit même que l'opinion de l'ame immortelle étoit innée en nous. Pour prouver ce genre d'idées, il apporta l'exemple d'un enfant qui crie en venant au monde, avant que d'avoir fait aucune expérience. Le témoignage de tous les Philosophes, même celui de plusieurs athées, tels que Pythagore et Empedocle, fut invoqué par le Révérend Père ; et il termina son discours par prouver que, selon, l'opinion scholastique, Bayle, Leibnitz, Neuton, Locke, tous les Encyclopédistes étoient des Impies qui n'avoient pas le sens commun.

Le Pharisien étoit ravi d'aise. Attendez, lui dit son collègue ; toutes ces preuves, exceptez celles tirées du raisonnement, ne servent à rien. Il faudroit prouver que ceux qu'on cite ont prouvé ; et c'est ce que l'on n'a pas fait.

Le calme étant revenu dans l'assemblée, parlant sans véhémence le Philosophe dit.

Je souhaite, mon Père, que tout ce qu'il y a ici de théologiens soient contents de vos preuves préliminaires ; pour moi qui ne suis point convenu antérieurement des principes d'où elles découlent, elles ne m'éfleurent seulement pas. Le sentiment des anciens et des modernes n'est non plus d'aucun poids, parce qu'ils ont supposé et non démontré. C'est de cette démonstration seulement qu'il s'agit aujourd'hui. Vous prétendez la donner en disant : la matière ne pense point ; or je pense : donc je ne suis point matière. Votre argument revient à celui-cy : le marbre ne pense pas ; moi, je pense : donc je ne suis point de marbre.

Sans doute la matière considérée abstractivement et sans certaines modifications, ne pense pas. Du moins je ne présume pas qu'un grain de sable, qu'une poignée de terre soit douée de la faculté de penser. Mais cette même matière considérée revêtue de certaines formes, acquiert de nouvelles facultés. Elle se meut dans les végétaux et les minéraux ; l'accroissement des plantes et des pierres en forme la preuve. Voilà donc la Matière capable de mouvement.

La question est sçavoir si cette faculté de se mouvoir est inhérente à la matière, ou si elle lui vient d'une force étrangère. L'expérience nous apprend que la seule mixtion de certains agens excite le mouvement dans leurs parties ; et que l'eau ou le lait éprouve une grande commotion si on l'approche trop près du feu. Ceci combat pour l'inhérence du mouvement à la matière combinée avec elle même, ou à ses parties détachées, mais aidées par le véhicule du feu.

Une autre expérience nous enseigne que pour mettre un corps en mouvement, il faut que la Puissance qui le frappe soit de même nature quant à la substance. De même que le vice ou la vertu, qui ne sont point des Etres corporels, ne sçauraient remuer une Pierre ; la volonté qui est une opération de l'esprit, et qui n'a rien de matériel, ne sçaurait mettre la matière en mouvement hors de celui qui veut. D'où il faut conclure nécessairement que si son agent étranger à la matière, la remue ; il faut que cet agent soit de même nature qu'elle quant à la substance. Je vous laisse à choisir entre ces deux opinions.

La matière douée de mouvement se combine d'une manière qui nous est inconnue ; mais suivant des loix invariables en conséquence des quelles la rencontre de certaines analogies produisent des germes marqués, qui ne sont autres que la réunion d'une infinité de petites parties séminales qui n'ont point la vie, mais qui sont susceptibles de l'acquérir.

Du nombre de ces germes formés un grand nombre, de différent genre, périt, c'est-à-dire, ne produit pas. Mais ceux qui sont poussés par le mouvement général ou particulier, dans des matrices qui leur sont propres, font à l'égard des parties de matière qu'ils y trouvent la même opération que leurs principes primitifs ont faite sur les portions de matière dont ils faisoient précédemment partie. Ils deviennent le levain des humeurs qu'ils trouvent dans leur matrice, excitent en effet la commotion ; et par leur chaleur et leur humidité, les mettent dans une fermentation qui est telle, qu'après une grande dissolution, les parties homogènes s'unissent et les hétérogènes s'en séparent. Tant que le germe trouve [sic] des analogies dans sa matrice, il y demeure. Dès qu'il cesse d'y en trouver il arrive de deux choses, l'une ; ou il en sort pour vivre ailleurs, s'il en a la force ; ou il meurt dans le lieu même où il a pris la vie.

La vie se fait, elle devient sensible, lors que certaines doses de différentes humeurs, se trouvant enveloppées dans des membranes qu'elles ne peuvent percer, sont obligées d'y circuler suivant les loix de leur pesanteur. Si elles s'y trouvoient seules, c'est à dire, si elles étoient uniquement aqueuses, elles resteroient dans l'inaction ; mais

le feu qui s'y est glissé avec elles, les met en commotion. Ce combat dure autant que la vie de l'Être en qui il se passe. Si le feu manque, ou s'il a dévoré tout l'humide, l'Être finit.

Ce sentiment appuyé sur l'expérience, ne peut être combattu que par de vaines suppositions, et qu'en niant des propriétés que l'on reconnoit à chaque instant, dans la nature.

Dans le nombre des Êtres que la matière produit par cette voye, il en est quelques-uns comme les minéraux et les végétaux qui n'ont point de sentiment ; encore dans ce dernier règne, faut-il excepter cette plante qui se retire dès qu'on la veut toucher, et qui, pour cette propriété est nommée sensitive ; d'autres qui en ont peu, comme l'huitre, la Torpille ; et d'autres enfin qui en ont beaucoup, comme l'homme, le cheval, le chien etc.

Le sentiment se fait dans tous les Êtres par la même voye ; c'est à dire par le choc des corps ou des rayons qui partent de ces corps. Aussi n'est-ce pas le point qui nous divise ; car si vous rapportiez la faculté de sentir à un agent spirituel, comme elle est dans les brutes et dans quelques végétaux zoopites, il en faudroit conclure qu'une substance spirituelle anime indistinctement tous les Êtres ; mais alors les conséquences que vous tirez de cette hypothèse seroient absurdes.

Reste à sçavoir si la matière douée de la faculté de se mouvoir, de se modifier, et de donner à quelques-unes de ses modifications la vie et le sentiment, peut à force de combinaisons devenir pensante. C'est à quoi se réduit toute la difficulté, car au fond, il est assez indifférent de sçavoir si c'est, ou non, le même agent qui forme, meut, et donne le sentiment aux divers Êtres des trois règnes. Le sort des végétaux, des minéraux et des Brutes après leur mort, ne forme point une question, et il importe peu de connoître la nature de la substance qui les anime, puisqu'elle périt avec eux.

Mais, mon Père, n'est-ce point faute de nous entendre, que nous disputons ? La forme de votre argument me le persuade. La matière ne pense point (dites vous) ; or je pense : donc je ne suis point matière. Par la même règle je pourrois dire : la matière, abstraction faite de certaines modifications, n'est pas rouge ; or, le vin est rouge : donc le vin n'est pas matière. Certainement chaque particule matérielle considérée séparément, ne se meut point, n'a point de vie, ni pas une conséquence naturelle, de sentiment. Ces propriétés dépendent des analogies qu'elle rencontrera ou par lesquelles elle sera rencontrée, et avec qui elle s'unira ; mais chaque particule est habile et a toute l'aptitude convenable, pour avoir un jour ces propriétés et peut être bien d'autres, sans qu'il soit besoin qu'aucun agent étranger les lui procure.

Le mouvement ou la vie, le sentiment, sont deux accidens résultans du choc des corps. La même action imprimée sur un chien ou sur un arbre, forme deux changemens ou sensations différentes : Le même agent cependant anime ces deux Êtres. Mais la différence qui règne entre les tissures de leurs corps, la délicatesse des membranes qui couvrent les nerfs du chien, rendent celui-cy sensible à un choc qui n'émeut point l'autre. C'est donc du degré de flexibilité, de dureté ou de molesse dans les organes des Êtres, que dépend et que résulte même le sentiment.

La Pensée est comme le sentiment, un résultat de l'organisation. Elle n'est point un Être matériel, non plus que le mouvement et le sentiment ; mais un accident de sujets matériels. Ainsi la couleur, la rondeur d'un corps, ne sont point des Êtres ; mais des accidens de corps colorés, ronds etc.

De là, nous voyons que leur divers Êtres ont plus ou moins de sentiment, de pensées par conséquent à raison de leur figure, de leur contexture, et de la délicatesse des membranes qui enveloppent leurs organes. Un coup de fouet sur le sabot d'un cheval ne lui cause pas la moindre sensation ; appliqué au dessus il lui cause une

sensation douloureuse ; il remue à l'instant sa tête ; preuve bien claire de la communication des sensations, de quelques parties du corps où elles se reçoivent, au cerveau.

C'est par ce même moyen de l'impression reçue que nous formons nos idées. Nul homme n'a d'idées originales ; elles sont toutes des copies de ce qu'il a vû, ouï, touché, goûté, ou flairé. Un cheval n'a pas l'idée de Dieu, parce qu'on ne lui en a jamais parlé dans une langue qu'il entende ; nous-mêmes n'en sçavons que ce qu'on nous a dit. Si nous ajoûtons aux notions que nous avons reçues de cet Etre, des notions plus sublimes encore, il nous suffit de réfléchir pour sentir que ces notions ajoûtées sont des ampliations d'idées antérieurement reçues à l'occasion d'impressions ou de sensations excitées en nous par des sujets matériels.

L'idée reçue de feu, de gêne, jointe à celle de caverne sombre, de fosse profonde, d'odeur infecte, d'absence, de privation, dèsquelles on exclut l'idée de mort et de décomposition ; ces idées, dis-je, qui ont toutes leur sujet dans la nature, ont formé par leur réunion celle d'enfer, de Dam, de peines éternelles etc.

J'imprime mon cachet sur la cire, le cachet est l'agent, la cire le patient ; la figure imprimée est l'accident. L'idée de cet accident n'a rien de matériel. Cependant on sent que pour recevoir l'impression ou cachet, agent matériel, il a fallu une table matérielle et qui ait même des degrés convenables de dureté et de mollesse, de flexibilité et d'adhérence. D'où il suit que recevant toutes nos sensations à l'occasion d'agens matériels, il faut nécessairement que la table qui reçoit en nous les impressions, soit aussi matérielle. Appliquez un cachet sur l'air : il n'en reste aucun vestige : il faut donc un degré de consistance de plus dans la substance qui reçoit en nous les impressions et qui en conserve les idées. Néanmoins l'air est matériel, il a de la consistance ; mais quel nom donner à une substance qui en a davantage ?

Les idées du vice et de la vertu qui sont je ne dis pas spirituelles, mais immatérielles, en tant qu'on les sépare des sujets vicieux ou vertueux qui sont matériels, ne sont point des idées simples, mais composées. Les enfans ne les ont pas, par cette raison, qu'il faut connoître les divers sujets matériels qui par des impressions quelconques les produisent en nous. L'idée particulière d'un assassinat, excite en moi l'idée générique du mal : elle rappelle le souvenir du plaisir, qui est un bien, dans la tête d'un antropophage.

Si l'on agissait de bonne foi, il suffiroit pour terminer la dispute, d'avoir prouvé que le sentiment se fait d'une manière uniforme dans tous les animaux. Or, on ne le peut nier ; a moins qu'on ne veuille supposér avec Descartes que les Brutes, sont de purs automates, semblables aux machines de Vaucanson : mais pour sentir le ridicule de cette hypothèse il suffit de piquer en même temps et dans les mêmes parties, un homme et un chien, avec un degré de force proportionné à la dureté ou la molesse des membranes qui les couvrent ; la sensation sera la même ; c'est à dire une sensation de douleur, plus ou moins forte, à raison de la contexture de l'individu piqué.

C'est le souvenir de l'impression que laisse en nous le sentiment reçu à l'occasion de l'action agréable, désagréable, ou indifférente, que certains corps font sur nous, que nous appellons idée ; cette impression est plus ou moins forte, à raison de la violence du choc de l'agent, et de la résistance ou de la faiblesse du Patient ; par conséquent elle laisse des traces plus ou moins profondes de son action dans celui la reçoit, proportionnellement aux degrés de dureté ou de molesse, de consistance ou de fluidité des parties destinées à en conserver le souvenir. Un enfant, un jeune chat jouent avec les verges qui servent à les châtier ordinairement, lorsqu'avant de s'en servir de nouveau, on les leur présente. Cela peut venir de deux causes. 1° La sensation qu'excitent les coups de verges peut être trop forte, et exciter une commotion trop

violente dans ces deux animaux délicats ; en sorte que tous ou une grande partie de leurs nerfs se trouvant irrités à la fois, occasionnent un mouvement tumultueux dans les vaisseaux capillaires de leur cerveau, qui loin de laisser aucune trace, renverseroit plutôt celles qui s'y seroient précédemment gravées.

2° Trop peu de consistance, trop de fluidité dans les parties destinées à recevoir les impressions, supprime tout souvenir. Un cachet n'imprime point sur une pâte trop liquide, du moins son impression ne s'y conserve point. Je pense que ce défaut de consistance dans les parties intérieures de la tête des jeunes animaux, est ce qui fait qu'ils jouent volontiers les instrumens qui servent à les châtier.

Cependant la première cause de leur inconséquence peut se prouver par l'expérience de quelques hommes formés qui ont perdu tout souvenir par une commotion trop violente excitée en eux. Une grande peur, un coup violent, une douleur très aiguë, a effacé dans beaucoup d'hommes toutes les impressions reçues pendant cinquante ans, ou, renversant l'ordre qui étoient entr'elles, ne leur en a laissé qu'un souvenir confus qu'ils expriment par des paroles sans suite et qui n'ont aucun sens.

Le cerveau de ce même chat et de ce même enfant ayant acquis plus de consistance, ou leurs organes plus de robustieité [*sic*] l'impression causée par le choc des verges leur est moins universellement douloureuse, cause une commotion moins générale dans leur cerveau et s'y place avec plus d'ordre ; ou bien y trouvant plus de consistance dans les parties destinées à la recevoir, s'y fixe, et y demeure jusqu'à ce que de nouvelles impressions l'en enlève ; ce qui dans quelques individus n'arrive jamais.

Tant que l'impression de la sensation reçue à l'occasion du choc des verges subsistera, ces animaux n'en auront point la perception, sans une crainte fondée sur le souvenir du mal qu'elles leurs ont fait.

C'est le souvenir, suite de l'expérience, qui forme ce que nous appelons idées, pensée ; action par laquelle je me représente que j'ai éprouvé du plaisir ou de la douleur à l'occasion de certaines impressions excitées en moi par certains objets. Ensuite de cette action représentative, vient celle par laquelle je juge sur ces représentations que je dois les exclure ou les admettre.

Cette opération, commune à l'homme et aux Brutes, n'est pas toujours sûre. Les animaux en général décident souvent bon ce qui est mauvais, et mauvais ce qui est bon. Cela vient de la faiblesse des perceptions reçues, ou de l'ignorance de la qualité des choses dont on juge ; en sorte que nous ne jugerions jamais mal des objets, si avant que de prononcer, nous nous instruisions parfaitement de leur nature et de leur qualité.

Les facultés de sentir, de penser, de juger, sont plus universelles dans l'homme que dans certains animaux que nous connaissons ; mais on n'en sauroit conclure que ce soit à l'union d'une substance distinguée de la matière qu'il soit redevable de ce surplus de facultés. Car alors il faudroit conclure aussi qu'un singe, un castor etc. sont animés par une substance différente de celle qui anime une huitre, une marmote, un ver de terre etc.

La variété et la délicatesse des organes ; leur ombre, la quantité de matière molle et propre à recevoir les impressions, qui réside dans leur tête, sont les causes et les conditions du plus ou moins de facultés dont ils sont doués. L'homme a la tête trois fois plus petite que celle d'un bœuf ; mais la cervelle d'un bœuf pèse trois fois moins que celle d'un homme. Cette différence fait qu'un homme bien conformé a plus d'idées que le Bœuf le plus accompli.

La progression de nos idées, de nos pensées, est une nouvelle preuve de la matérialité du sujet qui les retient ; et qui les ayant reçues simples, les combine pour les reproduire composées ; Dans les individus justement proportionnés, on les voit se multiplier à mesure qu'ils croissent ; à un certain âge on acquiert et l'on perd peu d'idées

principales : enfin, sur le déclin de nos jours nos pensées s'affaiblissent, nos idées diminuent. Les plus simples, celles dont l'usage ne demande aucune combinaison, restent souvent jusqu'à la mort. Le Maréchal de Noailles se faisoit habiller tous les jours de conseil, dans le dessein d'y aller. Il avoit conservé l'idée simple d'aller au Conseil. Mais sy on l'y eût admis, il n'auroit pû juger, parce que le jugement exige des combinaisons d'idées dont il n'étoit plus capable.

Son cerveau ne conservoit plus aucunes impressions. Une heure ou deux après l'avoir habillé, on lui persuadoit aisément qu'il avoit été au Conseil, parce qu'il ne pouvoit se rappeler qu'il n'étoit pas sorti de sa chambre.

Si l'ame de ce maréchal avoit été une substance spirituelle, elle ne se seroit point sentie de la caducité de son corps. Peut-être que trouvant ses organes endurcis, ses fibres racornies, elle ne pouvoit plus leur donner le mouvement nécessaire pour réaliser par des actes extérieurs les projets dont elle lui offroit les images intellectuellement ; mais par la même voye qu'elle excitoit en lui le désir d'aller au conseil, ne pouvoit-elle l'avertir qu'on lui imposait, en l'assurant qu'il avoit été au Conseil lorsqu'il n'avoit bougé de sa chambre ?

Fin du Discours du Philosophe

Quand on fût sorti de l'assemblée, le Saducéen dit à son ami : eh bien, crois-tu encore l'ame immortelle ? J'avoue, répondit le Pharisien, que suivant le raisonnement du Philosophe, il paroît clair que nous ne sommes que matière, et que toutes nos opérations sont des accidens résultans des combinaisons de la matière. Mais n'as-tu pas remarqué comme moi, que cet homme n'a point entreprit de démontrer la fausseté de nos Traditions sur cet objet. Vos traditions, répartit le Saducéen, sont à l'égard de ce dogme, ce que les Métamorphoses d'Ovide sont à celui de Jupiter. On démontre que ce Roi de Crète n'est pas un Dieu ; c'est prouver que la Théologie payenne n'est qu'une fable.

Fin

Suite des dialogues

Le Saducéen n'étoit point de ces gens qui souffrent volontiers qu'on altère leur opinion, pourvû qu'on détruise celle de leur adversaire. Les propositions qu'il venoit d'entendre, en combattant puissamment pour la matérialité de l'ame, sembloient aussi combattre, sinon l'existence d'une première Cause, du moins sa nécessité ; puisque les différentes facultés de la matière étant le résultat des diverses combinaisons des particules matérielles, et ces combinaisons une suite de son mouvement, il s'ensuivoit que, ce mouvement étant inhérent à la matière, elle n'avoit eû besoin d'aucune force étrangère, ni existante hors d'elle-même, pour produire toutes les formes qu'elle comporte.

Notre Juif sentit bien encore que le Philosophe n'avoit pas tout dit ; et quoiqu'il sçût bien qu'on ne brulât plus en France pour des vétilles, il crut qu'il étoit des bienséances à observer, qui empêchoient de s'expliquer en public d'une manière trop libre, et capable de troubler le repos des particuliers, et par conséquent celui des Etats. Il

s'imagina, et il n'avoit pas tort, que s'il pouvoit joindre ce Philosophe, il en titeroit de nouvelles lumières. Le Saducéen ne travailloit que pour lui, et sa démarche lui parut innocente. Le mal qui pourroit résulter des conversations de ce sage avec moi, disoit-il en lui-même, ne me passera jamais ; car je n'ai point envie de faire des proselytes. Mais je voudrais m'éclaircir. Peut-être je sers mal Dieu ; peut-être aussi les sacrifices que je lui voue, sont autant de vols que je fais à ma famille, et peut-être enfin je ne fais que retrancher de mon bonheur, sans ajouter au sien.

Pour un Juif, c'étoit raisonner assez juste. Dès que l'existence d'un souverain Etre est démontrée, il faut y soumettre sa croyance, et, motifs de peines et de récompenses à part, lui rendre le culte qui est prouvé lui être le plus agréable. Mais dans le cas contraire, agir contre sa propre conviction, est au dessous de l'homme.

Reste à examiner quel parti prendre, en supposant le défaut de preuves de part et d'autres. Le plus sage est, ce semble, de rester dans l'inaction, jusqu'à ce que la vérité se montre d'une manière claire et précise ; et il n'est pas possible de douter qu'une première cause, que le Culte des hommes interesseroit, ne leur en révélât directement et actuellement, et sans interruption, la forme, s'ils ne le lui dénioient que par une ignorance invincible. " S'il étoit un Dieu et un Dieu qui s'interessât au bonheur des humains, s'écrioit Tholand, sans doute, il prendroit pitié de l'état de doute et d'ignorance où je suis ".

La façon de penser du Saducéen étoit très pure. Il ne souhaitoit être instruit, que pour mieux remplir ses devoirs. Peu d'hommes ont un but aussi sage. Dans cette idée il s'informe en diligence de la demeure du Philosophe. C'étoit un mystère ; personne n'en sçavoit rien de positif. Cela parut étonnant à l'hébreu. Il ne pouvoit comprendre comment celui qui avoit parû si sçavant, qui avoit montré tant d'esprit en public, étoit ignoré. C'est qu'il ignoroit lui-même, le bon israélite, qu'il n'est qu'une classe d'hommes en état de connoître et de protéger les Sciences et les Sçavans ; mais que cette classe est constituée de manière que ceux qui la composent, semblables en cela au Dieu qu'ils supposent, croient que tout se doit rapporter à eux, sans jamais être redevables de rien ; et que d'ailleurs, ils sont si persuadés de leur dignité, qu'ils considèrent leur simple reconnaissance, comme un bienfait au delà duquel il n'y a plus rien à prétendre.

Le Saducéen tomba dans une surprise plus grande encore lors qu'il apprit que la distinction qu'on met entre un sçavant et un manoeuvre, n'est qu'une distinction métaphysique et de pur cérémonial ; qu'elle ne regardoit que la personne, et non les ouvrages qui, sortis de la main de l'un ou de l'autre, avoient la toise pour mesure.

Cependant notre Juif ne trouvoit point l'homme qu'il cherchoit. A la Chine on l'eut connu. Ce n'est pas que les villes n'y soient aussi grandes et le Peuple aussi nombreux qu'ailleurs ; c'est que le mérite place ceux qui en sont doués dans la première classe. En fin après des perquisitions redoublées la demeure du Philosophe fût découverte : le Saducéen ne tarda pas à s'y rendre ; Par malheur la place étoit prise. Un Chrétien de bonne foi, soupçonnant un peu de main d'homme dans sa Religion, vouloit s'en éclaircir. Dès le matin il étoit venu trouver le Philosophe pour s'entretenir avec lui sur cet objet, et ils en étoient à un article très intéressant quand le Pharisien entra et pria qu'on lui permit d'être témoin de la conversation.

Dialogue 4e **Entre un Chretien et le Philosophe**

Le Chrétien : Je conviens qu'il y a dans la Religion chrétienne bien des points qui répugnent à la raison humaine ; mais de cette répugnance même de plusieurs points d'une Religion aux sentimens naturels, n'en pourroit-on pas conclure que son établissement est divin ? Car comment supposer que des hommes, libres de choisir, se soient asservis volontairement à une multitude de pratiques aussi gênantes que le sont celles que comporte le Christianisme, sans qu'il se soit mêlé rien de surnaturel dans cet asservissement.

Le Philosophe : Cet argument de la divinité de l'établissement de la Religion chrétienne ne peut rien opérer en sa faveur, parce qu'il est commun, non seulement à tous les établissemens religieux, mais encore à tous les établissemens civils. Les uns et les autres n'ont acquis de consistance qu'à raison du degré de force qu'on a employé pour les monter. Ne croyez pas que les hommes se soient soumis de propos délibéré au despotisme des Rois. Nous convenons tous, au reste, qu'il n'y a rien de surnaturel dans la formation des monarchies et des Républiques et qu'on n'y reconnoit que des efforts humains : et quoi que les établissemens religieux suivent précisément la même route dans leur progrès, comme nous nous obstinons à leur croire un commencement divin, nous nous donnons la torture pour trouver du miraculeux dans leur accroissement : défaites-vous du préjugé de l'origine ; et le reste vous paroîtra ordinaire.

Le Chrétien : Quant à l'origine de la religion, nous sommes, à ce qu'il me paroît un peu trop éloignés de sa source primitive, pour en raisonner pertinemment ; mais comme ses plus grands ennemis, à cette époque, ne l'ont point attaquée victorieusement de ce côté-là, je ne crois pas que nous puissions aujourd'hui l'arguer [=la targuer ?] d'humanité à sa naissance. Ceux d'entre les Payens qui l'ont vû naître se sont contentés de reprocher à Jesus-Christ qu'il ne surpassoit pas leurs hommes divins : donc ils regardoient Jésus comme une personne divine.

Le Philosophe : J'avoue que le soin que les chrétiens ont pris pour supprimer tous les ouvrages qui tendoient à prouver l'humanité de leur Religion, nous met dans une sorte d'embarras, quand il s'agit de discuter son origine. Cependant ils n'ont pû nous transmettre l'histoire des progrès de cette Religion, sans nous en indiquer en même temps les moyens dont on s'est servi pour lui procurer l'accroissement. D'ailleurs quel livre moins récusable de l'histoire de la Religion naissante, que celui des Evangélistes, et quel nombre de preuves d'humanité ne recueillerait-on pas de cet ouvrage, si cela en valait la peine.

L'aveu des Philosophes payens ne combat point pour la divinité du Christ, parce qu'ils admettoient le merveilleux dans les actions sans reconnoître rien de divin dans les personnes. Et si l'on me voulait pousser par rapport à cet aveu, je dirois que puisqu'il milite pour la divinité de Jésus, il doit également servir, pour prouver celle de Jupiter, ou de Bacchus. Quand d'anciens Philosophes sont convenus que votre Législateur opéroit des prodiges, c'est qu'ils ne pouvoient les nier ; attendu la parité de ses actions avec celles de leurs Dieux, et s'ils eussent nié les uns, ils auroient au moins affaiblis les autres, qui avoient une même source, et se seroient attiré des affaires ; car dans tous les temps et dans tous les lieux, la Religion dominante a été cruelle.

Cependant cet aveu des philosophes payens n'est pas si universel, que peut-être vous le croyez. La suppression de leurs ouvrages est une preuve bien convaincante qu'ils n'étoient pas favorables au Christianisme. Nous avons un échantillon de leur façon de penser à cet égard dans quelques lambeaux de leurs écrits que nous ont conservé vos SS. Pères. Les objections qu'ils nous ont transmises ne sont certainement pas les plus

fortes du moins je me crois en droit de les conclure de ce qu'on a supprimé le surplus. Mais quand je vous accorderois que les Philosophes payens ont crû vrais les prodiges de votre Législateur, et que forcés par la conviction divers Peuples ont adopté sa doctrine, seulement par cette raison qu'ils la croyoient descendue du Ciel, cela ne prouveroit encore rien. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le tableau des erreurs qui tour à tour ont bercé les humains, pour être en droit de conclure que l'universalité et l'ancienneté d'une croyance, ne fait point une preuve de la réalité de l'objet crû. Remarquez cependant qu'il s'en faut bien que les choses se soient passées de la sorte; Le christianisme, comme toutes les sectes du monde s'est établi par la force. Voici un petit écrit que vous lirez à loisir, et qui, je pense, vous fera bien rabattre de ce merveilleux que vous supposez dans les progrès de votre religion. Plus vous êtes persuadé que la Religion chrétienne est divine, et plus vous la mépriserez ; car enfin il faut être conséquent, et ne pas présumer qu'une institution divine puisse jamais cesser d'être la même, à quelque éloignement de sa source qu'on la veuille considérer.

(Le Chrétien accepta avec plaisir l'écrit que le Philosophe lui offrit, et qu'on trouva cy après, page . Mais il avoit encore bien des questions à faire, et le sage s'en apercevant le mit à son aise, en lui disant qu'il étoit près de le satisfaire sur tous les objets dont il auroit connaissance ; car ajoûta-t-il, il ne faut parler que de ce qu'on sçait. Alors la conversation devint générale, et le Saducéen n'y fût pas tout à fait inutile, parce qu'il sçavoit l'hébreu, et que d'ailleurs il avoit lû).

Le Chrétien : Jusqu'à présent j'avois crû que ma religion étoit d'institution divine ; et quoique j'y reconusse certains traits d'humanité, je les regardois comme des accessoires que l'ignorance ou la malice y avoient ajoûtés, et qui défiguroient, mais ne corrompoient point le principal.

Le Philosophe : Qu'appellez- vous le principal et l'accessoire dans une Religion ? Le principal est, si je ne me trompe, le fait ; et l'accessoire, les conséquences qu'on en tire. Quant au fait, chez vous il est incertain ou faux. Dans la classe des faits incertains que comporte votre Religion je range l'année de la naissance et de la mort de Jésus, l'époque de son ascension, de la descente du S. Esprit ; la durée au juste de sa mission, son origine du côté maternel. Sur le fait le plus important, le seul même qu'on eut à prouver, vos Evangélistes se sont tus. Le seul Saint Luc se contente d'assurer que Joseph et Marie ne s'étoient point connus quand elle mit Jésus au monde. Qui n'infèrera de ce passage que Marie étoit grosse, quand elle épousa Joseph ? Mais c'est bien pire si nous laissons-là les faits incertains, pour jeter les yeux sur ceux qui sont faux.

1° Le dénombrement de toute la terre ordonné par Auguste. Jamais les Romains n'ont été maîtres du monde entier ; ils ne pouvoient donc pas ordonner qu'on dénombrât les habitans de toute la terre. Au reste, il ne s'est jamais fait que deux dénombremens dans l'empire, et à leur époque Jésus ni ses père et mère n'étoient point au monde.

2° L'Adoration des Mages. Un fait est appelé faux, quand deux historiens s'entredétruisent. Or, l'un de vos Evangélistes dit que ce furent des Mages qui vinrent de loin adorer le nouveau-né, et l'autre assure qu'en cette circonstance, ce furent des Bergers d'alentour qui vinrent lui rendre hommage. Il pourroit seulement arriver qu'ils eussent tout deux menti.

3° Le massacre des Enfans ordonné par Hérodes. Tous les historiens de ce Prince s'accordent à le rendre le Bourreau de ses enfans, et pas uns ne le charge du massacre en question. Pour détruire ce fait, il suffit de se rappeler qu'Hérodes étoit

tributaire des Romains. Il pouvoit bien égorger ses enfants ; mais non ses sujets, qui l'étoient d'Auguste.

Ici le chrétien voulut citer le témoignage de Joseph ; mais le Saducéen lui assura que dans les exemplaires antérieurs au sixième siècle, on ne trouvoit point ce passage, qui ajoûta-t-il, est visiblement ajoûté au texte de l'historien. J'ai un ancien Joseph, continua le Juif ; je puis satisfaire votre curiosité. Le sçavant en possédoit un aussi : on y recourut, et le fait vérifié faux.

4° La fuite en Egypte, continua le Philosophe, est encore de la même main ; c'est un accessoire du massacre. Il est dommage que tendis qu'un Evangéliste assure cette fuite, un autre soutienne que Jésus et sa famille restèrent sans discontinuer à Nazareth, d'où ils venoient tous les ans au Temple dans le temps présent. Ajoûtez à cela, dit le Saducéen, que, selon l'Evangéliste, Jésus va en Egypte pour vérifier cette prophétie : j'ai rappelé mon fils de l'Egypte. Mais ouvrez le Pentateuque et vous verrez que Dieu parlant à Abraham lui dit que ses descendans seront captifs en Egypte, mais qu'il les en retirera. Voici les propres paroles ; Israël est un enfant, je l'ai aimé et le tirerai hors d'Egypte * (* Osée II, 2). Il en est à peu près de même, reprit le philosophe de toutes les applications qu'ils ont faites. Mais continuons notre examen.

5° Un de vos Evangélistes assure que Jésus guérit près de Genezareth deux possédés : son confrère, témoin oculaire du fait en question, soutient qu'il n'en guérit qu'un, mais qui étoit furieux.

6° Si l'un dit que Jésus ressuscita la fille de Jaïre, l'autre affirme qu'elle n'étoit pas morte ; et quelle entorse ce rapport donne-t-il au prodige ? Soyez-en le Juge.

Le Chrétien : Vous choisissez ceux des faits sur lesquels les évangélistes ne sont point d'accord ; mais qu'avez-vous à dire de ceux qu'ils rapportent d'une manière si uniforme ?

Le Philosophe : Pour faire cette distinction, il faut commencer par ranger vos Evangélistes dans la classe des historiens ordinaires. Sans doute je ne révoquerai pas en doute tout ce que rapporte Tacite, parce qu'il n'est pas toujours d'accord avec Suétone ; mais pourquoi ? Le voici. C'est que Tacite et Suétone sont des hommes ordinaires et dans les ouvrages desquels il n'y a rien de surnaturel. En tant qu'hommes et guides par leur propre génie ; ils ont pu errer. La Thèse changeroit, si on vouloit me donner ces deux Historiens pour inspirés, et leurs dires pour des articles de foi. Si vous n'eussiez pas avancés que vos Evangiles avoient été dictés par la Divinité elle-même, leurs contradictions n'empêcheroient pas qu'on ne les crût sur les faits dans lesquels ils s'accordent ; mais cette allégation une fois faite il faut, ou que les Evangiles soient parfaitement d'accord entre eux, ou absolument faux. Je mets à part la bassesse du stile. C'est, dites-vous, pour s'accommoder à notre foiblesse que Dieu en a agi ainsi ; mais il n'avoit donc plus d'égard à cette foiblesse dans les Ecrits de S. Paul, qui sont d'un stile infiniment plus relevé que les Evangiles ? Cette diversité prouve d'une manière bien claire que chacun écrivoit comme il sçavoit.

Le Chrétien : Mais comment ces contradictions qui vous choquent n'ont-elles point arrêté, ces excellens génies qui dans les premiers siècles de la Religion ont tout sacrifié pour sa défense ?

Le Philosophe : Je pourrois vous demander comment tant de grands hommes, voués de plus de qualités que vos Pères, ont pu se résoudre à quitter la vie tranquille et sure que leur offroit leur état naturel, pour entrer dans des factions, dans des conspirations dont

l'issue les a conduit[s] sur l'échaffaut ? Les fondateurs du Christianisme ont toujours été ou des ignorans ou des gens intéressés. C'a toujours été la force qui a décidé. La preuve de ceci résulte de la diversité qui se rencontre dans les actes de différente époque. Un tel parti, le plus foible aujourd'hui, et forcé d'accéder au sentiment des autres, étant revenu en vigueur faisoit révoquer tout ce que la contrainte l'avoit obligé de consentir dans un temps antérieur. Confrontés Saint Cyrille et Saint Cyprien, Saint Chrysostôme et S. Augustin avec S. Thomas, vous verrez briller les preuves de leur ignorance et de leur mésintelligence. Cependant ces docteurs triomphèrent tour à tour, malgré leur opposition dans le dogme et la morale. Mais qui les empêchoit de s'accorder ? étoit ce obstination de leur part, ou obscurité dans le principe. Dans le premier cas, vous n'en deviez pas faire des saints ; dans le second vous attaquez Dieu-même, qui s'est mal expliqué.

Vos Saints Pères et vos Docteurs ne se sont éclairés qu'avec le temps. Lors que les apôtres s'assemblèrent à Jérusalem pour y dresser le symbole de leur foi, sous la Direction de l'esprit de Dieu, ils ne purent jamais s'accorder. Et le résultat de leurs conférences, fut de rédiger une confession de foi qui n'a pas le sens commun. Si vous vous trouvez disposés à l'entendre, je m'en vais la discuter.

Le Chrétien : Oh, pour cet article je ne crois pas qu'on y puisse toucher ; car en supposant que ce symbole fût l'ouvrage des hommes, ils est hors de doute qu'ils y ont mis toute la sagacité dont ils étoient capables ; car, c'est la Pierre fondamentale du Christianisme.

Le Philosophe : Sans doute le symbole est le principal ouvrage de la Religion, et c'est précisément par ce qu'il est à présumer qu'on n'a rien négligé pour le rendre exact, qu'il est plus utile de l'examiner. Cet examen nous fera voir quelle espèce d'hommes c'étoient que les fondateurs du christianisme. Commençons.

Article 1

Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant,
Créateur du Ciel et de la Terre.

Ne convenez-vous pas qu'à parler juste, il résulte de ces expressions que c'est le Père seul qui est tout puissant ; que c'est lui qui a tout créé ; que par conséquent le fils et le Saint Esprit lui sont inférieurs et ne sont que de pures Créatures, comme les anges, les hommes, etc. Cette façon de parler exclusive auroit convenue à Moïse qui n'admettoit qu'une personne ne Dieu ; mais non à des Chrétiens qui en admettent trois coéternelles, puisque par là vous insinuez que votre Jésus et le S. Esprit ne sont pas substantiellement Dieu, ni Créateur. Car si, comme vous l'affirmez dans cette proposition, le Père a tout créé, il n'a plus rien resté à faire aux deux autres personnes. La Trinité est individuelle ; vous l'avez soutenu contre Arius, vous l'avez condamné parce qu'il divisoit les personnes ; encore aujourd'hui, vous convenez tous que les opérations *ad extra* appartiennent en commun et par indivis aux trois personnes. Mais vous ne remarquez donc pas que tout ce qu'a fait le Concile de Nicée, composé de 318 Evêques et tout ce que vous dites actuellement de la Trinité, est absolument destructif de votre symbole, duquel néanmoins vous convenez qu'on ne peut s'écarter, sans errer dans la foi.

Article 2

Et en Jésus Christ son fils unique notre Seigneur

Dire que Jésus Christ est le fils unique Dieu, c'est faire mentir Dieu qui dit expressément au v. 6 du Psaume 81 en parlant aux juifs : vous êtes tous les Enfants du très-Haut. Je prévois que vous m'allez objecter que ce n'est point dans le même sens que Jésus et les Juifs sont appelés fils ; mais pour lever l'équivoque il ne suffisoit pas d'ajouter la qualité d'unique en parlant du Christ ; car elle ne peut qu'exclure le nombre ; ce que le passage cité détruit. Il falloit donc dire que Jésus était fils unique, naturel et consubstantiel de Dieu : et cela auroit o[b]vié à toute dispute. En effet, vous êtes chrétien ; et comment conciliez-vous cette épithète d'unique, avec ce que dit S. Paul dans le 8e chapitre de l'Épître aux Romains, que tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont les enfans de Dieu.

D'ailleurs il se rencontre dans cette proposition le même vice que dans la précédente. Vous appelez Dieu Très-haut et Tout-puissant dans l'une ; et dans celles-cy vous qualifiés Jésus de Seigneur. Cette souveraineté que le mot Seigneur exprime, appartient, sans doute, au Père, comme aux deux autres personnes. Et tout ce que je pourrois conclure en rigueur de ces deux passages de votre symbole, c'est que vous n'admettez qu'une seule personne en Dieu, à laquelle vous donnez tantôt le nom de Père et tantôt celui de fils, comme vous l'imaginez ; mais ce sentiment d'unité a été condamné par toute votre Eglise dans la personne de l'hérésiarque Sabellius et anathématisé comme impie.

Article 3

Qui a été conçu du Saint Esprit,
qui est né de la Vierge Marie

Il est reconnu par tous ceux qui se mêlent de raisonner que les particules *du* et *de* entraînent après elles une idée de principe et de composition : en sorte que dire que Jésus a été conçu du Saint Esprit, c'est avancer qu'il est composé de la substance du Saint Esprit, et par conséquent qu'il en est le fils propre et naturel. J'avoue qu'il étoit difficile de dire la chose autrement ; mais que penser d'une vérité qui n'a point de termes clairs pour l'exprimer ?

En général quand nous disons qu'une chose vient d'une autre qu'un enfant a été conçu de son père, nous excitons dans l'esprit de ceux à qui nous parlons les idées de priorité et de postérité. Et ce n'est pas tirer notre proposition par les cheveux que d'en conclure que selon vous, le saint esprit seroit antérieur à Jésus ; car enfin Jésus est conçu de lui.

Au reste, qu'entendez-vous par être né de la Vierge ? Suivant les acceptions les plus communes, naître, c'est prendre, c'est passer à l'existence. Si Jésus a pris naissance, est né de la Vierge, il n'étoit donc par avant. De cette expression vague : est né ; on pourroit encore croire que Marie est la mère de tout ce qui est en Jésus ; et dans ce sens elle seroit la mère de la Divinité ; ce qui non seulement est absurde ; mais impie et d'une dangereuse conséquence. Il falloit, comme l'auteur de l'Évangile de S. Jean l'a dit, poser seulement qu'il s'étoit fait ou qu'il avoit pris chair dans les flancs de Marie.

Article 4

Qui a souffert sous Ponce Pilate,
a été crucifié, est mort, a été enseveli.

C'étoit ici le pas glissant ; il falloit plus d'habileté que n'en avoient les apôtres pour n'y pas échouer. Comme il étoit de l'essence de la Religion que Jésus eut

ressuscité, il falloit nécessairement supposer sa mort. Mais les actions et les passions sont tellement propres au suppôt, qu'on les attribue à sa nature, à laquelle appartient l'hypostase [hypostase] ou la personne ; ainsi quand un bras est mort dans le corps d'un homme, on ne dit pas pour cela que l'homme soit mort, à moins que la nature elle-même ne soit entièrement périée en lui ; qu'il ne soit tout mort. Il falloit donc dire que l'humanité de Jésus était morte ; autrement il n'est parsonne qui ne conclue de votre proposition *est mort*, que tout ne soit mort en lui ; car remarquez que le sentiment de vos Théologiens est que les deux natures divine et humaine étoient unies hypostatiquement en Jésus, c'est à dire qu'elles composoient indivisiblement sa personne.

Article 5

Qui est descendu aux Enfers, est ressuscité des morts.

Pourquoi Jésus est-il descendu aux Enfers ? Est-ce pour y souffrir les tourmens des damnés ? Cela est impie et blasphématoire. Cependant on ne peut attribuer ce voyage à aucun autre motif ; car il pouvoit faire tout le reste par sa Toute puissance.

Ce n'est pas tout. La peine du dam consiste dans la privation de la vue de Dieu, ainsi d'un côté on le soutient, et de l'autre, que cette peine est éternelle. Mais de deux choses, l'une : ou Jésus, en tant que Dieu, n'est point descendu aux enfers, ou Jésus n'est pas Dieu ; à moins qu'on n'aime mieux dire que la peine du Dam n'est point éternelle. Les deux propositions précédentes sont liées à celle qui suit ; et leur réunion en va faire voir de plus en plus l'absurde.

Article 6

Qui est monté aux Cieux,
qui est assis à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant.

Vous ne pouvez disconvenir à présent que la divinité de Jésus n'ait souffert, ne soit morte, n'ait été ensevelie ; car en partant de ces diverses situations, vous vous servez des mêmes termes que vous employez pour exprimer son ascension ; c'est toujours *qui a souffert*, *qui est mort*, *qui est ressuscité* ; et il paroît clairement que c'est précisément la même nature, le même individu, *qui est monté au Ciel*.

Malgré l'absurdité qui brille à travers toutes ces propositions, je rends justice à vos apôtres. Ils ne pouvoient guères s'expliquer autrement. Dans l'hypothèse du Pêché originel qui damnoit tous les hommes, il falloit qu'une personne d'un mérite infini donnât une satisfaction infinie, pour réparer l'offense infinie que Dieu avoit reçue. Hors [= Or] tous ces moyens infinis de réconciliation ne pouvoient se trouver dans la nature humaine qu'on supposoit infiniment corrompue. Les apôtres donc crurent qu'il falloit tout simplement faire mourir Jésus tout entier. Ils n'étaient point métaphysicien, ils ne s'aperçurent point qu'il était ridicule de faire mourir, ensevelir, etc., la Divinité.

Il y a plus de maladresse dans la tournure qu'ils ont donnée à la seconde partie de la 6^e proposition ; car par la manière indéfinie dont ils s'expliquent on peut juger : 1^o que Dieu est un Etre corporel, puisqu'il a une droite et une gauche, et encore qu'il n'est point infini. 2^o Que Jésus est assis à cette droite perpétuellement ; ce qu'on n'auroit pû inférer, s'ils eussent simplement dit qu'il s'est assis ; car on peut supposer qu'il s'est levé ensuite ; mais cette manière exclusive, est assis, prouve qu'il s'y placé d'abord et qu'il y est encore actuellement. Outre la plaisante idée qu'offre un Dieu qui ne peut changer de place, c'est que je ne sçais comment accorder cet *est assis* affirmatif, avec ce que rapporte le ch. 7, v. 55 des actes des apôtres, que Saint Etienne l'a vu debout ; et

encore avec ce que dit Saint Jean, ch. 14. v. 4. de l'apocalypse, que les vierges suivent continuellement l'agneau portait où il va.

Article 7

D'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je sçais que votre Evangile insinue que Dieu le Père ne veut plus s'occuper à juger et qu'il s'est déchargé de ce soin sur son fils ; mais cela prouve encore la main d'homme, car outre que cette action prouve dans la divinité deux volontés, l'une du Père, qui ne veut plus juger, l'autre du fils qui se charge du jugement, c'est qu'encore, comme nous l'avons dit plus haut, tous et chacun des actes, faits par l'une des trois Personnes, sont communes [*sic*] à toutes.

Mais arrêtons-nous un moment à ce que vous dites ici que Jésus viendra juger les vivants et les morts. Comment se pourrait-il faire qu'il y ait des hommes vivans à la fin du monde ? Est-ce qu'il y en auroit quelques-uns qui ne mourront pas ? D'ailleurs, tant que l'homme est en vie, il n'est point susceptible de jugement parce que ce qui lui reste de temps à vivre, quelque court qu'en soit l'espace, suffit pour le remettre dans la voye du salut, ou pour l'en ôter, s'il y étoit. En supposant néanmoins qu'il se trouvât des hommes encore vivans au Dernier Jour, quelle espèce de Jugemens pourront-ils subir ? Ce ne sera ni la récompense ni la punition. Dieu n'a dit nulle part qu'il précipiteroit des Etres tous vivans dans l'Enfer. Et pour entrer dans le ciel, il faut que les corps soient dépouillés de leurs parties terrestres ; c'est une condition sans laquelle ils ne sçauraient posséder la gloire.

Article 8

Je crois au Saint Esprit

Cette proposition n'est pas assez expliquée ; il n'y est parlé ni de la divinité du Saint Esprit, ni de sa procession des deux autres personnes. Elle favorise l'Arianisme et les Grecs Shismatiques. Mais vous croyez, peut-etre, que les auteurs du Symbole ne se sont exprimés de la sorte que pour abréger une formule qui avoit besoin d'être très courte ; point du tout. La vraie raison pour laquelle, ils n'ont rien dit de la Divinité et de l'éternité du fils et de celle du Saint Esprit, c'est que ces points de votre foi n'étoient pas encore établis de leur temps, et qu'ils n'ont été insérés dans le corps de votre croyance, que dans des temps très postérieurs aux apôtres, Nicée étant le premier des conciles où l'on ait agité ces questions que des hérétiques avoient fait naître.

Le chrétien ne trouvoit rien à rétorquer dans la discussion du Philosophe. Il sentait trop le foible de la cause, pour risquer de se compromettre en la voulant défendre. Quant au reste du symbole ajouta le sçavant, il n'est pas plus exact. Les deux épithètes de saint et de catholique qu'on y donne à l'église, ne signifient absolument rien si par Sainte, vous entendez que tous ceux qui la composent sont saints, c'est une lourde erreur. Si dans le sens opposé, vous dites que l'assemblée des Justes compose l'église, autre erreur. Non, me direz-vous, et les paroles : *la Communion des saints*, qui suivent immédiatement lèvent la difficulté. Je trouve, moi, qu'elle subsiste en entier. Car, ou cette communion avec les saints est absolue ou particulière. Dans le premier cas il est absurde de dire que les méchants et les réprouvés partagent les biens spirituels avec les saints. Et si cette communion est partielle, elle est inutile, puisque ce qu'on communique de biens aux méchants ne suffit pas pour les rendre bons.

Il paroît que ç'a été le sentiment des apôtres, qu'il suffisoit d'être Chrétien, c'est à dire d'être baptisé, pour être sauvé. Maxime plus politique que religieuse, qui a valu

Constantin au christianisme et qui entre les mains de gens plus habiles auroit pû mériter à votre religion le titre d'universelle ou de catholique, que vous lui déferez ici faussement puisqu'il est clair qu'elle ne domine que dans un très petite partie de l'univers.

C'est ce préjugé qu'on gaignoit le Ciel par la seule action de se faire Chrétien, qui a fait inférer dans le symbole l'article de la rémission des péchés. Cette rémission est exprimée ici de la manière la plus absolue. D'où vient ; c'est que si on y eut ajouté la condition de la satisfaction par la voye du repentir et de la pénitence, comme la religion payenne en offroit autant et qu'elle agréoit mieux aux hommes, personne ne se fut fait chrétien.

Enfin nous voilà arrivés aux deux dernières propositions de votre symbole. Il s'agit dans l'une de la résurrection de la chair. Mais d'où vient que saint Paul dans son épître à Thimothee, c. 2 v. 18 prononce anathême contre Philete et Hymenée qui se servoient de la même proposition pour annoncer cette résurrection de la chair ? Il est certain que saint Paul pensoit comme moi que cette expression étoit trop abrégée, et en effet comme elle vient à la suite de choses qu'on représente comme étant déjà, il semble, que cette résurrection soit déjà faite, ou qu'elle se fait incessamment. D'ailleurs, comme rien n'est spécifiée [*sic*] dans l'expression on peut en conclure que Mahomet n'est pas dans l'erreur, quand il assure que les hommes ressusciteront avec une chair animale et sujette aux mêmes passions qui nous travaillent en cette vie.

La manière de parler indéfinivement, est le vice qui règne dans tout le symbole. Vous croyez la vie éternelle, dites-vous. Mais par la manière générique dont vous vous exprimez, vous semblez exclure tous les hommes de la mort éternelle. Et l'on doit rapporter cecy, à ce que nous venons de dire du préjugé affecté, ou de bonne foi, que tous les Chrétiens seroient sauvés. Il convenoit de balancer les sacrifices qu'on exigeoit des nouveaux Convertis, par l'espoir de récompenses dont la certitude équivalât, autant que cela se pouvoit, celle des pertes qu'on souffroit actuellement en se faisant Chrétien.

Le Chrétien : Mais ce que vous appercevez d'humain dans la religion chrétienne, et ce que moi-même je suis forcé d'y reconnoître pour tel, suffit-il pour engager à l'abdiquer ? J'avoue que si l'examen de la Religion conduisoit à y renoncer, je serois dans un extrême embarras ; car d'un côté, je n'en vois point de meilleure, quant aux faits qui leur servent de preuves, et aux dogmes dont elles exigent la croyance, et de l'autre, je vois que la morale du Christianisme est la meilleure et la plus conforme à notre situation en ce monde, de toutes celles qui existent actuellement. Tout y ramène l'homme à l'homme et à son créateur, et ne peut qu'opérer notre félicité.

Le Philosophe : Sçavoir si l'on doit suivre la Religion chrétienne considérée comme l'ouvrage des hommes, et seulement à cause de l'excellence de sa morale, est une question qui tient à beaucoup d'autres, et que nous ne pouvons vider dans cette scéance. Mais si vous voulez me revenir voir demain, je vous promets d'éclaircir ce point. Quand une religion n'est plus respectée comme divine la soumission à ce qu'elle prescrit peut devenir une affaire de sentiment ou de tempérament, ou de simple déférence pour les Loix civiles, si elles en défendent l'infraction, ou enfin de préjugé respectueux pour l'instituteur. Aussi dès qu'une religion en est réduite à ce point, elle n'est plus et tout son être est perdu. La foi des mystères que comporte une loi religieuse, en est toute la base, et dès qu'on y touche, l'édifice est ébranlé. Les chrétiens affermis par le sang et par une longue habitude de la croyance de leurs dogmes, ont voulu, pour s'assujettir l'universalité des hommes, entreprendre de raisonner sur leurs dogmes, sur

leurs mystères, et d'en démontrer la probabilité ; et par ce procédé, si contraire à la maxime qui veut que le silence et l'obscurité accompagnent toujours la Religion, ils n'ont point acquis ce qui leur manquoit, et ont perdu beaucoup de ce qu'ils avoient. Ce n'est pas que les mystères du christianisme l'emportent, quant à l'absurde, sur ceux des autres Religions. Les Epiphanies d'Osiris chez les Egyptiens, et la présence réelle de Jésus sur tous les autels de la chrétienté, n'ont pas un degré de probabilité les unes sur les autres. Mais en fait de mystères, quand on a dit qu'ils sont, on a tout dit. Les sectaires ne devoient jamais perdre de vue ce principe. Ils prétendent, contre leurs adversaires, que qui dit mystère, entend une chose au dessus de la raison, qu'on ne sauroit pénétrer, ni approfondir, et ils sont les premiers à raisonner sur ces objets.

Pour ne dire qu'un mot en passant sur vos mystères, je pense qu'on avoit agi sagement en se contentant de dire d'abord que Dieu étoit présent sur vos autels. Mais dès qu'en éclaircissant la question, on a ajouté que Jésus Christ étoit réellement dans chaque hostie, après la consécration, et dans chaque particule même de l'hostie, et non seulement comme Dieu, mais comme homme, en un mot tel qu'on l'avoit vu en Judée, on a détruit tout le prestige. Des gens attentifs n'ont pas manqué de sentir qu'il est impossible qu'un corps matériel de 5 pieds et quelques pouces se réduise en une ligne, et encore que supposé qu'il fut à ce point réductible, il fut invisible. Le mot lâché, on a eû beau dire que le corps présent sur les autels, étoit un corps glorifié ; on a soutenu de l'autre côté, et avec raison qu'un corps qui n'avoit point d'étendue, n'étoit point un corps. La présence réelle, l'enfer et le Paradis sont trois dogmes qui n'ont pas plus de fondement l'un que l'autre. Nous concevons les substances matérielles comme indestructibles, quant à l'essence, mais comme périssables, quant à la forme. Par quelque préparation que passent ces substances, il faut de nécessité qu'elles tiennent toujours essentiellement de leur nature. En sorte qu'il n'est pas plus possible que mon corps soit éternellement récompensé dans le ciel, ou puni dans l'enfer, ou qu'un corps pareil au mien soit réduit en une ligne, ou à l'invisibilité; qu'il ne l'est qu'un morceau de Bois ne se brule point dans le feu, ou qu'une lieue de chemin soit réduite à une toise.

Ceux d'entre vous qui ont réduit à l'ame seule l'espoir des peines et des récompenses, n'ont pas mieux réussi. Il faut absolument que les ames soient des substances créées ; autrement elles seroient éternelles ; mais comme vous supposez l'éternité en Dieu, et que vous ajoutez qu'il est infini, il doit comprendre l'infinie éternité : et alors, comprenant tout, les ames seroient nécessairement de ses parties. Or, il est absurde de prétendre que Dieu punisse ou récompense des parcelles de sa propre substance.

Dans ce principe qui est le plus vraisemblable, et le plus communément suivi parmi vous, que les ames sont des substances créées le dogme qui admet leur peine ou leur récompense est extravagant. Avez vous donc oublié cet axiome incontestable, que tout ce qui a eû un commencement aura une fin ? D'ailleurs la nature spirituelle que vous donnez aux ames, les met à l'abri de la crainte des peines ; et je ne vois pas ce qui pourroit faire leur félicité. Quand, mettant à part tout ce que vos mystiques ont imaginé de l'enfer, je réduirois la peine du dam à la seule privation de la vue de Dieu, je soutiens que l'ame spirituelle n'est point susceptible d'une telle privation ; car, voir est un acte physique, et qui, convenant aux corps, ne sauroit convenir à l'esprit pur et dégagé de toute matière.

Vous m'allez dire qu'il nous arrive journellement d'apercevoir par les yeux de l'Esprit, au moyen de la reflexion, des Etres qui n'ont nulle réalité. D'où vous conclurez que la faculté spirituelle n'a pas besoin d'objets corporels pour agir, ni d'être elle-même une table matérielle, pour recevoir l'impression phantastique des Etres intellectuels. Pour

vous répondre en deux mots, il est utile de distinguer la nature des divers objets aperçus par ce que vous appellés l'ame.

1° Cette faculté aperçoit souvent des Etres qui n'existent point hors d'elle-même, et qui n'ont de réel que le phantôme qu'elle s'en représente.

2° Il arrive, et c'est le plus ordinairement que l'imagination se représente des formes qui n'ont point d'existence hors d'elle, ni dans la nature ; mais qu'on y prenne garde, les formes partielles de ces formes génériques sont prises dans les corps que nous connoissons. Les sphinx n'existent pas plus que les centaures, mais les Etres qui en tout ou en partie les composent font l'homme, la femme, le cheval, etc.

La faculté qui aperçoit en nous ne le fait que de trois façons. Ou elle voit les objets tels qu'ils sont dans la nature et n'ajoute ni ne retranche rien à l'idée de cheval qu'elle conçoit, par exemple. Ou elle réunit les idées génériques du Cheval et de l'homme qu'elle considère comme partielles alors, pour en faire la forme d'un Centaure. Ou enfin elle considère comme des Etres des choses qui sont seulement des qualités ou des accidens d'Etres, comme la couleur, la grandeur, la beauté, la bonté, etc. Mais soit que l'ame considère les Etres ou leurs propriétés, c'est toujours dans la nature qu'elle puise les objets de son action ; c'est toujours à l'impression que des objets corporels ont précédemment fait sur elle, qu'elle est redevable de ses conceptions actuelles. En sorte que pour la rendre susceptible de peine ou de punition non corporelles et purement spirituelles, il faut qu'on lui ôte la faculté de recevoir les impressions de la matière. Et si l'on s'obstinoit à soutenir qu'elle est également capable de recevoir les impressions des divers agens matériels et spirituels, il n'y auroit point de doute qu'elle ne fut au moins en partie matérielle, et comme telle périssable, à la façon de nos corps, et non susceptible, par conséquent d'une peine ni d'une récompense éternelle.

L'ame des justes, dites vous, verra Dieu ; la peine de l'ame des réprouvés sera de ne le point voir. Dieu et infini, dans votre hypothèse : et comment votre ame, créature finie, pourra-t-elle apercevoir l'infini ? Il faudra donc que Dieu la rende infinie comme lui.

L'ame des réprouvés ne verra point Dieu : je le crois. Il y a bien plus de distance entre le Ciel et l'enfer, qu'entre vous et moi ; cependant le moindre voile met votre ame dans l'impossibilité d'apercevoir mon corps.

L'ame me direz-vous, a une connoissance de Dieu ; et c'est cette connoissance qui lui en rend la privation si douloureuse en enfer. Où a-t-elle acquis cette connoissance ? Ce ne peut être qu'à l'instant de sa création. Mais si le bien suprême consiste dans la vue de Dieu, par quelle injustice Dieu punit-il une ame encore innocente, en l'envoyant habiter un corps ? Si la vue de Dieu est un bien infinie, la privation de cette vue, ne fut-ce que pour un très-court espace de temps, est un supplice infini ; et je ne m'étonnerois plus de voir tant de méchants, si votre hypothèse étoit fondée.

Qu'on ne m'objecte point que cela étoit dans l'ordre des choses. Ce raisonnement est pitoyable. Si Dieu vouloit être adoré, il a ses anges ; il pouvoit en multiplier le nombre. L'homme, supposé doué d'une ame spirituelle, est le plus malheureux de tous les animaux. Il n'a comme eux que les facultés propres à son Etre, et souvent dans un très foible degré ; et sans jouir de plus de plaisirs que le reste des Etres de la sphère, il est dévoré par une inquiétude sur son sort futur, qui est bien capable d'empoisonner tous ses plaisirs, s'il y livre son imagination.

Je voudrois bien qu'on me dit pour qu'elle raison Dieu s'est déterminé à doué [*sic*] l'homme d'une ame, plutôt que le lion ou tel autre animal ? Puisque toutes les fonctions de l'ame sont indépendantes de la matière, il étoit indifférent de la placer dans tel ou tel individu. Il est fatal à l'homme d'avoir été choisi.

Fin du 4e Dialogue

Le Saducéen d'accord, sur la matérialité de l'âme, avec le philosophe, craignoit et avec raison de ne s'y point trouver sur le reste. Il bruloit d'envie de s'éclaircir ; mais il falloit attendre son tour. Pour le Chrétien, il se promettoit toujours que la morale de sa Religion étant la meilleure, il falloit, en ne la regardant même que comme une Institution civile, s'y conformer exactement, et par amour pour l'ordre, et par respect pour la bonne intention du Législateur. Nous allons voir s'il persista dans son sentiment.

* * * * *

Dialogue 5 **Entre le Philosophe, le Chrétien et le Saducéen**

Le Philosophe : J'ai dit-il parlant au chrétien une question préliminaire à vous faire. Etes-vous heureux dans votre Religion ; et trouvez-vous une entière satisfaction à accomplir ses préceptes ? Je me suis fais une loi, qui est de jamais ne tirer de l'erreur ceux qui y trouvent leur félicité. Car, comme c'est à raison des passions qui nous agitent, que nous envisageons les objets, il arrive souvent que tel qui jouit de tout le bonheur dont il est susceptible au sein des préjugés, devient le plus malheureux des hommes, si on lui montre la vérité. Tous les humains ne sont pas également faits pour la saisir. Il en est des religions comme des femmes : c'est souvent par ce qu'elles ont de mauvais qu'elles plaisent.

Le Chrétien : Je manquerois de sincérité en vous disant que c'est à la Religion, que je suis redevable du peu de bonheur dont je jouis. Je suis même forcé d'avouer que je me procure que rarement quelque satisfaction, sans donner l'entorse à un ou plusieurs des préceptes qu'elle m'impose : infraction qui fait de ma vie une alternative continuelle du plaisir au repentir de l'avoir goûté. Cependant je ne hais point ma morale ; et lorsque je m'en écarte, je sens que c'est moins la faute du principe qui m'est prescrit, que la mienne propre.

Le Saducéen : La position où vous vous trouvez est celle de tous les hommes persuadés de la vérité d'une religion quelconque. Notre législateur a trouvé la source de cette situation. Le combat perpétuel que nous éprouvons, résulte du bien qui est resté en nous et du mal qui l'accompagne, depuis la corruption de notre nature, par le péché d'Adam. Nulle autre loi que celle de Moïse ne rend bien raison de ce contraste entre nos penchans et nos devoirs.

Le Philosophe : Il règne, je l'avoue, un contraste bien frappant entre nos devoirs, et nos inclinations ; mais il y a apparence que cette différence ne seroit pas si remarquable, si nous vivions encore dans l'état de pure nature. Ce qui me le fait croire, c'est que nous n'éprouvons pas les mêmes obstacles, lorsque nous nous acquitons de certains devoirs que de certains autres. Il faut distinguer dans les Religions entre les préceptes, ou points de morale qui leur sont particulièrement propres, et ceux qui sont communs à tous les hommes de différentes croyances.

Dans la première classe, il faut encore se garder de confondre certains préceptes relatifs au temps, aux lieux et aux personnes.

Les Lois de propreté prescrites par Moïse et très-utiles en Asie, où elles subsistent encore indépendamment de la loi judaïque, seroient absurdes sous la zone

glaciale. Cependant ceux des Juifs qui se trouvent habiter les climats froids ne laissent point de pratiquer ces loix. Elles faisoient leur bonheur dans l'orient ; elles leur deviennent extrêmement à charge dans le Nord. Ce n'est point la faute du législateur, mais bien celle de ceux qui les pratiquent. Tout ce qu'on peut en ce cas reprocher à Moïse, c'est de ne s'être pas assez expliqué sur la nature des lieux où ces pratiques étoient essentielles. Mais comme il falloit que ces institutions passassent pour divines, il n'en pouvoit dire d'avantage.

Nous venons de voir que les loix de Moïse relatives à la propreté, l'étoient aussi aux lieux pour lesquels elles étoient faites. Disons la même de celles que Jésus Christ porta sur l'aumône. Les loix regardoient les personnes. Une Religion dont les membres primitifs n'étoient que des gueux, avoit un besoin essentiel du précepte de la charité. Ce n'est pas que ce précepte ne fût plus ancien que le Législateur des Chrétiens ; tous les Instituteurs l'avoient posé ; Mais Jésus qui en avoit plus besoin qu'eux, le rendit de rigueur. D'un moyen de plus grande perfection, il en fit un moyen absolu de salut. Dans les anciennes religions, il suffisoit de donner ce qu'on demandoit : selon Jésus Christ, il faut donner son manteau à quiconque ne nous demande que notre robe. Ses successeurs ont donné à ce précepte toute l'amplification dont il étoit susceptible. Ils ont même fait consister le vrai mérite à donner, à se dépouiller de tout sans qu'on nous le demandât ; et en faveur de l'opulent, comme du necessiteux. S'ils eussent mis eux-mêmes en pratique le précepte de l'aumône, les richesses n'auroient pas restées un instant dans la main d'une même personne, et la confusion n'auroit pas tardé à paroître.

Tant que l'Eglise chrétienne a été composée d'un petit nombre de misérables pescheurs, aux quels peu suffisoit, ce principe n'a rien eut d'absolument dangereux ; mais quand elle est venue à s'agrandir, que ses chefs ont pris le faste des puissances civiles, il a été fatal au monde, parce qu'il a fait un grand nombre de pauvres que les aumônes, qui se refroidissoient à mesure que la religion s'éloignoit de sa source, ne pouvoient plus faire subsister.

Vous verrez dans l'écrit que je vous ai remis hier, que les maux sont nés des largesses faites aux prêtres, dès qu'ils les ont employées à leurs propres besoins réels, ou supposés.

On eut obvié à ces inconvéniens en cessant de donner aux Prêtres dès qu'ils ont eû assez pour subsister. Peut-etre n'auroit-on pas moins rempli l'idée du Législateur en agissant ainsi ; et l'on se seroit réservé dans tous les cas le pouvoir d'assister ceux qui ont des besoins réels et naturels. Comme les secours doivent être proportionnés à l'état des personnes, il semble que les hommes ne devoient jamais se dépouiller du droit de faire par eux-mêmes un acte qui exige tant de précautions.

La maxime qui rend la chasteté préférable au mariage et le précepte qui rend celui cy indissoluble, en le restraignant à une seule personne, a sa source dans la nécessité où Jésus se trouvoit de contraster avec l'ancien législateur des hébreux. On ne trouve ni dans les lieux, ni dans les personnes la raison de ces mobilisations. On peut donc les regarder comme nées uniquement du caprice du fondateur, qui étoit garçon, ou de son intérêt.

L'ordre de garder sa chasteté pour une plus grande perfection, ne sçauroit convenir à nulle société ; car une société de gens qui voudroient être parfaite, à ce prix, ne subsisteroit pas longtemps. Une preuve que cette maxime est contre nature, c'est la peine qu'on a à s'y conformer, et le plaisir qu'on sent à l'enfreindre. Mettez un Juif et un Chrétien dans le même cas ; l'un n'aura point de remords, l'autre sera déchiré de repentir ; parce que la loi du Juif lui permet de se multiplier, et que celle du Chrétien, si elle ne lui défend pas, ne lui en accorde au moins la permission, que comme par condescendance pour sa faiblesse.

La différence qui se remarquerait en ce cas, ne seroit point une preuve de la fausseté de la maxime évangélique, si elle ne se rencontroit qu'entre deux personnes. Mais de toutes les Religions du monde, la Religion chrétienne est la seule qui ait préconisé la virginité, comme elle l'a fait. Or, dans ce cas, comme dans tous ceux où la nature ne s'exprime par sensiblement à chaque, c'est la multiplicité des témoignages qu'il faut suivre. Ils sont toujours conformes au vœu de la nature. Ce qu'il y a de singulier, tant est grand l'empire de la nature ; c'est que ces mêmes prêtres qui rassemblés divinisent la virginité, font sans cesse, et par leurs discours et par leur conduite, l'apologie de l'acte qu'ils proscrivent.

Au reste, ce point de votre morale est d'autant plus absurde, qu'il est impraticable à bien des gens ; et que ceux qui s'y conforment par tempérament n'en ont aucun mérite de plus. La nature doit l'avoir en horreur, et si elle étoit l'ouvrage d'un Etre distingué d'elle, il ne lui seroit pas moins répugnant.

Chez vous on ajoute des conditions à la virginité qui la rendent plus gênante. Il ne suffit pas dans certains ordres d'être chaste actuellement ; il faut encore promettre avec serment de l'être toujours ; comme si l'homme pouvoit prévoir quel sera sur lui dans l'avenir l'effet de certaines causes physiques indépendantes de lui et sur lesquelles il n'a aucune sorte d'empire.

Ces promesses, que vous appellés des vœux, ne sont point dans la nature, sous quelque point de vue qu'on les considère. En bute aux impressions continuelles de tous les objets qui nous environnent, nous n'avons de force, que pour ne pas toujours résister à leurs impulsions, que pour nous laisser entraîner par la loi victorieuse du plaisir. La résistance que nous lui opposons n'est que pure grimace ; et si elle est sincère dans quelques-uns, elle n'est pas continue. La preuve de ce que j'avance se tire des désordres privés et publics qui résultent des vœux de quelque nature qu'ils soient.

L'indissolubilité du mariage est encore une source de plus de maux. Le pardon et l'oubli des injures peut se supposer plus facilement entre particuliers ; mais il est barbare d'exiger que deux personnes qui se haïssent et qui en ont souvent de bonnes raisons, partagent une même couche ; Jésus en portant cette loi, voulait 1° différencier de Moïse, 2° arrêter l'abus de la loi du divorce que les juifs avoient porté à l'excès. Il ne pouvoit pas présumer que son précepte seroit accompli de rigueur ; ce n'étoit pas non plus son intention, puisque, comme il le dit, il ne vouloit point détruire la loi de Moïse, mais l'accomplir. Ses premiers sectateurs n'ont point crû qu'il eût parlé strictement en ce cas. Nous voyons la loi du divorce en vigueur dans les premiers siècles du Christianisme, et ce n'est qu'après Charlemagne qu'on en trouve la suppression.

Cette loi portée par Jésus Christ est vicieuse ; et en voici quelques preuves. 1° En certains pays chauds, comme en Espagne, où les femmes sont peu fécondes, on a été contraint d'enfreindre cette loi d'une manière implicite, en tolérant les concubines, et accordant une légitime à leurs enfans.

2° En d'autres pays septentrionaux, comme la Pologne, on a préféré d'admettre plutôt mille vétilles religieuses que d'abandonner le droit de convoler à de secondes noces, lorsque les premières sont mal assorties.

3° En France, la loi civile a barré la rigueur de la loi sacrée. Elle sépare quant aux Biens et aux corps ; mais elle ne permet pas de passer à un nouveau mariage, parce qu'elle regarde avec l'Eglise, le premier lien comme indissoluble tant que vivent les deux parties qui l'ont contracté. Mais comme en ce cas, parce qu'il s'agit d'atténuer une loi et d'en invoquer une autre et que par ménagement pour la loi sacrée, la loi civile a rendu les séparations très difficiles, peu de gens y ont recours. On peut dire qu'en France et en Italie le divorce subsiste ; mais d'une manière illégale ; d'une manière

aussi préjudiciable à la population de ces lieux, qu'au repos et au bonheur des particuliers. De quel que part que vienne le motif de désunion entre deux Epoux, il est toujours sur qu'il y a une partie innocente, et punie comme la coupable ; et qu'en en supposant une inhabile à se reproduire, c'en est toujours une encore que la nature perd par la loi de l'indissolubilité du mariage. C'est encore de cette même loi que naît cette foule de célibataires, qui sont tout à la fois la cause d'une perte inestimable pour la nature et des troubles sans nombre qui deshonnent les familles et les conduisent à leur perte.

Enfin cette loi née du caprice du Législateur n'est bonne tout au plus que pour un peuple peu nombreux, et où l'on verroit naître un nombre égal d'individus mâles et femelles. Elle avoit été portée primordialement en Asie, elle n'a pû y subsister. Les opinions ne tiennent pas longtemps dans un lieu où elles ont à combattre le physique du climat.

Le renoncement à soi-même que prescrit la Religion chrétienne, est encore un point de morale très-mal conçu. Comment concilier ces deux préceptes, dont l'un commande de se haïr, et l'autre d'aimer son prochain comme soi-même ? Le renoncement à soi-même, s'il étoit pratiqué en général, annéantiroit la loi plus ancienne et mieux fondée des secours mutuels. Comment dans l'abnégation parfaite de soi-même, un Père pourra-t-il prendre soin de son fils ? La violation d'une loi entraîne celle d'une autre. De là, on voit parmi les chrétiens peu d'hommes qui renoncent à eux-mêmes et qui se rendent utiles aux autres.

On peut dire en général que ce renoncement absolu n'est point pratiqué ; mais on ne sauroit nier qu'il est un grand nombre d'humains qui aiment leur prochain. L'un de ces deux actes nous plaît, l'autre nous répugne. Nous venons de dire que ces deux préceptes quoique contenus dans le même livre, sont diamétralement opposés. Donc l'un est faux et l'autre vrai. Pour sçavoir lequel des deux a la vérité de son côté, il suffit d'examiner lequel ne répugne pas à la nature ; lequel est le plus généralement suivi. C'est sans doute l'amour du prochain. Votre législateur a rendu lui-même ce précepte inviolable ; mais il n'avait pas la faculté de faire que deux propositions contraires fussent néanmoins vraies.

Il seroit inutile de nous arrêter à cette multitude de préceptes subalternes, qui consistent à se mortifier, à jeûner, à ne point s'inquiéter du lendemain. Les plus sages d'entre vous sçavent quel cas ils doivent en faire ; et je suis sur qu'il n'est aucun de vos prélats qui les mette en pratique. Je vois que vous m'attendez à cet admirable précepte qui ordonne de faire le bien et de fuir le mal. Cette loi portée par le Christ, lui est antérieure ; elle date de l'existence de la nature, et tous les esprits bien constitués s'y soumettent sans réserve, chacun selon son genre, et les besoins de ce genre. Il ne faut pas être chrétien pour la suivre ; aussi est-elle observée, si vous le remarquer bien, par tous les hommes en général, soit qu'ils vivent en société ou errans. S'il y a des exceptions à faire, je crois que c'est principalement dans les pays où il y a une institution religieuse. Ces sortes d'institutions, et surtout la votre, imposent un si grand nombre d'obligations minutieuses, à ceux qui les adoptent, qu'ils n'ont pas le temps de remplir les obligations essentielles. D'ailleurs la pratique des grands principes n'entre pour rien dans le système d'intérêt qui fait le fond d'une religion quelconque : en sorte que les Prêtres n'appuyent que rarement sur ces points capitaux, dont l'exercice leur est au moins indifférent, et rebattent sans cesse les oreilles de choses frivoles ou absurdes dont il leur est intéressant que le Peuple soit infatué. Une chose est à remarquer ; c'est que tous les législateurs religieux se sont accordés sur les principaux points de morale, tels que sont ceux qui regardent le respect dû à une première Cause, l'amour et la tendresse paternel et filial, l'amour du prochain, et en général la suite du mal et la

recherche du Dieu ; mais leur conformité ne va plus loin, et à l'exception de quelques maximes indifférentes, ils sont dans une perpétuelle opposition. Ne diroit-on pas que la nature les a contrains sur ces chefs, et que tout le reste est l'ouvrage de leurs préjugés, de leurs goûts, et de leurs intérêts ?

Le Chrétien : Je sens qu'il est impossible de pallier les vices de la morale chrétienne. Un grand nombre de personnes pensent comme vous sur cet objet, et vû les progres des lumières en ce siècle, on ne sçauroit douter qu'il ne soit le tombeau du christianisme. Mais convenons d'une chose, qui est, qu'il faut une religion aux hommes. Cependant je ne n'apperçois pas que vous donniez la préférence à aucune de celles qui existent. Toutes, selon vous, sont un amas mal digéré de quelques maximes génériques communes à toutes les sectes, et de préceptes arbitraires et particuliers à chaque législateur.

Le Philosophe : Je sçais qu'il faut une religion aux sociétés ; aussi ç'a-t-il été un soin de la nature de leur en donner une. Quand toutes les institutions religieuses qui sont dans le monde seroient détruites au même instant, les hommes n'en feroient pas pour cela un monument sans religion. Quelques efforts qu'ayent pu faire la tyrannie des princes et l'autorité des pontifes, ils n'ont pû annéantir la Religion éternelle et universelle gravée en caractères indélébiles dans le coeur de tous les Etres qui pensent. On verra tomber, avec le temps, tous les préceptes humains ; mais l'instant où l'on cessera de les pratiquer, sera celui où les préceptes naturels affoiblis par le préjugé, reprendront toute leur vigueur. L'abdication du précepte absurde qui ordonne de se haïr soi-même, s'évanouira sans porter la moindre atteinte à celui de l'amour du prochain, quoique tous deux émanent, à votre égard de la même source. Pour ne pas croire à Jésus-Christ, on ne croira pas moins qu'il faut fuir le mal et chercher le bien. C'est de ce précepte qu'on peut dire avec raison qu'il contient tout ce qu'il est utile de sçavoir et de pratiquer. Il renferme, et la loi et les oracles de la nature.

C'est donc mal à propos que l'on s'allarmeroit sur la chute de certains systèmes plus simples, qui subiste conjointement avec eux, et malgré eux est tout monté, et tout préparé pour les remplacer. Il n'a pas à craindre les troubles qui accompagnent ordinairement les nouveaux établissements, parce qu'il est tout établi, que tous les hommes le suivent ; souvent même sans y penser ; et que si on ne s'apperçoit pas que dans toutes les opinions, il soit le sentiment dominant, c'est qu'on n'y veut pas faire attention, ou qu'on a intérêt de le dissimuler. Approfondissez le principe de la recherche du bien et de la suite du mal ; prenez le temps nécessaire à cet examen, et vous verrez qu'il suffit à tous les hommes. Vous observerez même, en y regardant exprès, que la conduite de ces personnages que vous canonisés, à cause les grands sacrifices que vous croyez qu'ils ont faits en leur vie, n'a point d'autres bases que la recherche du plaisir et la fuite de la douleur ; le tout comparativement, et relativement aux intérêts et aux préjugés ; en bien des rencontres le plaisir et la douleur, le bien et le mal sont respectifs.

Fin du Dialogue 5.

Il est bien certain que ces deux propositions : fuyez la douleur et chercher le plaisir, sont toute la base de la religion naturelle ; et que la multitude de conséquences qui peuvent s'en tirer, se voient plus que suffisantes pour former une institution capable de lier et de resserrer même les sociétés. Il ne l'est pas moins qu'un système uniquement formé sur ce principe n'apporteroit aucun trouble dans l'ordre civil d'un Etat, entant que ces loix civiles seroient fondées sur l'équité et conformes au droit de la nature. Tout ce

qui y répugneroit coureroit risque de subir le sort des opinions mystiques ; mais cela ne pourroit préjudicier qu'à quelques particuliers et la grande classe [*sic*] s'en trouverait mieux.

Il étoit bien du goût du Saducéen et du Chrétien, qu'en cas d'une révolution religieuse, on remit en honneur ces excellens préceptes : ils entrevoyoit une morale très-pure, et très-simple, en découler comme de sa source. Le Juif, surtout, homme pacifique se congratuloit dans l'avenir d'une religion, qui n'étant point susceptible d'hérésie, dispenseroit les pontifes de la cruelle peine de faire brûler des hérétiques. On tient toujours à la secte par quelque côté. Il se flattoit des rapports qu'il croyoit trouver entre la Religion naturelle, et celle de Moïse. Un seul point les arrêtoit tous deux. La morale sortoit naturellement de nos deux préceptes ; mais ils n'en voyoient dériver aucun culte. Cela les jettoit dans un extrême embarras. Tous deux tenoient pour certain cet axiôme : il est un Dieu, donc il faut qu'il y ait un Culte.

D'ailleurs, disoit le Chrétien, je le vois, ce Philosophe, être partisan du bien et détester le mal : il prétend même que tous les hommes, généralement parlant, ont du penchant pour l'un, et de l'aversion pour l'autre ; mais je ne vois point à qui il rapporte les actions, ni quel motif il donne à l'abstinence de mal faire. Si l'on s'en tient à ce qu'il nous a dit jusqu'ici la fin de l'homme, c'est l'homme même.

Ce seroit aller un peu loin, dit le Saducéen. Je suis né dans une opinion qui n'admet ni peines ne récompenses au delà de cette vie ; mais nous croyons que la félicité ou la misère de cette vie actuelle est conditionnelle, et qu'elle dépend d'un souverain être qui en dispose à raison que nos actions lui plaisent ou lui répugnent. Aussi nous abstenions-nous de faire le mal autant qu'il est en nous, et rapportons-nous à Dieu le bien que nous croyons faire. Cela me paroît conséquent, reprit le Chrétien. S'il n'est aucun objet auquel on rapporte les actes, et qui en juge, pour ensuite y proportionner les récompenses et les peines, ces actes me paroissent indifférens en eux-mêmes ; et pourvu qu'ils ne lezent point la loi nationale ou que les ministres l'ignorent, ils sont toujours bons, s'ils tournent à l'avantage de celui qui les produits. La question m'embarrasse, dit le juif, mais je ne suis pas en état de la résoudre. Ne nous hâtons pas de prononcer. Cet homme ne prétend [?] ni ma victime ni votre offrande, et n'a point intérêt de nous tromper. D'ailleurs il ne se donne aucune autorité, et je suis sûr qu'il n'en sera pas moins notre ami, quand nous rejeterons son opinion.

L'intérêt qu'ont les Prêtres, dans toutes les Religions, à soutenir la vérité de leurs dogmes, rendra toujours suspecte, et leur persuasion, et les raisons qu'ils en donnent. Un sçavant du dernier siècle croioit que s'il y avoit une religion révélée et un culte, il seroit nécessaire pour qu'une telle religion entraînat tous les hommes, ou qu'elle se fit connaître à chacun d'eux en particulier par un moyen sensible, ou que les ministres et les Prédicatuers fussent des êtres extraordinaires, dont la langue fut entendue de tous sans qu'aucuns la pussent prononcer, et qui vécussent d'une manière non commune au reste des hommes ; sans manger rien de ce qu'ils mangent, sans boire ; que leurs vêtemens, fournis par la dignité, ne s'usassent point ; en sorte qu'ils ne fussent à charge à personne. Il faudroit encore, ajoûte-t-il, qu'ils naquissent tout élevés sans leur arts, et qu'on ne fût point obligé de les fouêter, pour leur apprendre, ce qu'ils doivent un jour enseigner aux autres.

Si l'on exigeoit ces conditions, n'allons même pas si loin ; si l'on réduisoit l'état de Prêtre au simple nécessaire, et que la condition n'excedât point celle du soldat, il est sur que le nombre en seroit très-petit. Qu'on les ramène à leur institution primitive, et la classe s'affloiblira à vue d'oeil. Les richesses ont toujours été l'écueil des divers sacerdoces qui ont inondé la terre. Ç'a été dans la vue d'en acquérir qu'il s'en est établi de nouveaux ; qui après être parvenus à un degré excessif de fortune, ont été renversés

par d'autres, qui n'affectoient moins d'activité, que pour surpasser leurs prédécesseurs en rapines. Qu'on lise attentivement l'histoire de toutes les religions. On verra que l'ambition des Pontifes payens donna lieu au système de Moïse, dont le Culte était peu couteux d'abord et ne consistoit qu'en viande, et pain et toile, pour l'entretien des Prêtres ; que dans la suite Jésus se réduisit au plus simple nécessaire ; et que ce fut par un principe d'économie que l'on adoptât la Religion chrétienne qui condamnoit également les richesses et l'orgueil fastueux des Ministres payens et Juifs, montées de son temps au plus haut point. D'après ce qui s'est passé avant nous, et la connaissance que nous avons des révolutions religieuses, on peut conjecturer que le christianisme qui a été dans son plus haut point d'élévation dans les 10-11 et 12 siècles, est voisin de sa chute. Ses richesses immenses seront le motif de sa destruction parce qu'il n'est qu'une certaine masse de richesse réelles dans un état, qui devient languissant dès qu'elles sont accumulées dans un seul corps, et que, dut-on employer la violence, il faut tôt ou tard lui rendre la circulation qui lui est essentielle, et que chaque ordre y participe en proportion.

Nous avons vû que le Philosophe en supposant la destruction de tous les cultes actuels, qu'il traitoit d'illusoires, en avoit un tout près pour leur substituer. Mais tous ces cultes supposés faux dans les conséquences, n'étoient pas moins respectables dans l'hypothèse, puis que ce n'étoient que diverses manières d'adorer le souverain Etre. Cette fin de toutes les Religions, borne la curiosité et satisfait la paresse de l'homme. Nos néophytes en blâmant respectivement les usages religieux, dont ils connoissoient le faux, en veneroient le motif ; mais à qui rapporter le culte présupposé ? Ils vont l'apprendre.

Dialogue 6e **Le Philosophe, le Chrétien et le Saducéen.**

Le Chrétien : J'ai lû, avec toute l'attention dont je suis capable, l'écrit que vous m'avez prêté. L'établissement de la Religion chrétienne m'avoit jusqu'ici paru tenir du prodige ; actuellement je sens qu'il n'est qu'humain, et qu'on pourra, toutes les fois qu'on se rencontrera en de pareilles circonstances, en faire un pareil sans secours surnaturels. Comme d'un autre côté, les sectateurs du christianisme ont parfaitement démontré l'illusion et la fausseté des autres Cultes, il s'en suit que de toutes les Religions existantes, il n'en est pas une seule qui mérite notre croyance.

Le Saducéen : Doucement. Votre Religion toute superbe et jalouse qu'elle est, n'a jamais osé argué [*sic*] de faux la Religion de Moïse. Elle s'est contentée d'avancer qu'elle était prescrite, n'ayant été donné aux Juifs que pour un temps, et que pour les amener insensiblement et par degrés à la foi de mystère plus sublimes que Jésus a enseignés aux hommes ; mystères dont, suivant les Chrétiens, les types étoient renfermés dans la Religion judaïque. Il feroit beau voir le christianisme attaquer le Judaïsme comme faux, lui qui n'est qu'une branche schismatique de l'ancienne Religion, qui en à conservé les principaux usages ; qui ne s'en est séparé absolument que plus de trois siècles après la mort de Jésus. Pierre et plus grand nombre des premiers disciples auroient, sans doute, anathématisé vos Docteurs ; car pendant toute leur vie le Culte qu'ils rendoient à Dieu étoit un mélange du judaïsme et de quelques nouvelles opinions. Notre loi sera toujourns un code respectable aux Chrétiens, parce que de sa vérité dépend celle de la leur. Ils se retranchent sur ce que nous n'entendons pas notre propre

institution ; mais cette distinction, vous en sentez la frivolité. Autant vaudroit dire qu'un Saxon n'entend pas l'Allemand.

Le Philosophe : Ne croyez pas que les Chrétiens soient persuadés de la vérité de votre Religion. Ils ne lui ont déferé le titre de divine que par intérêt. Moïse avoit par ses allégories ouvert la porte à tous les Prédicants. Les nouveaux sectaires réfléchirent sur le poids qu'une haute antiquité donneroit à leurs opinions ; ils adoptèrent le double sens qu'offroient vos livres, abandonnant la lettre au mépris des fables usées de l'ancienne mythologie. Il y a beaucoup d'apparence que vos livres serviront encore de base à plus d'une imposture. Cette époque de la création, cette origine du mal, et du péché, enfin du détail quoique confus du prétendu premier âge du monde, tout cela est une besogne toute faite dont plus d'un fourbe profitera. Aucune mythologie n'a parlé aussi affirmativement que Moïse sur ces faits hors de vraisemblance ; si Jésus, tout ami qu'il paroissoit être de vos constitutions religieuses, eut trouvé ailleurs, ce qu'il a trouvé chez vous, il y a longtemps que vos livres divins seroient condamnés au feu.

Mais vous convenez que la Religion chrétienne est fautive ; et pensez-vous que si la vôtre eut été vraie, Dieu aurait permis qu'elle servît de fondement à l'imposture, et que sans force ni rigueur, elle fût contrainte d'errer dans l'obscurité ? Quelle idée avez-vous donc de votre Dieu et de ses loix ? S'il ne vous eut donné votre Religion que pour un temps, sans doute il en auroit parlé à Moïse son organe sensible. Il ne l'a pas fait : donc elle doit durer toujours. Et c'est ce qu'il feroit arrivé, si elle eût émané de la Divinité. Vous soutenez Dieu immuable ; et en même temps vous supposez qu'il varie dans ses secrets. Il faut, au moins être d'accord avec soi-même.

D'ailleurs la Religion de Moïse est un tissu de traits qui sentent l'humanité, grossière même. Lisez vos livres, de bonne foi, vous verrez que Moïse n'est parvenu à vous donner des Loix qu'en faisant périr ceux qui sçavoient bien certainement qu'il n'avoit point droit d'être votre Législateur. Vos absurdes sacrifices ne pouvoient être agréable qu'aux Lévités qui les dévoreroient, et non à la divinité, qui n'a besoin de rien, et de qui, de votre propre aveu, vous tenez et votre Etre, et votre bien-être.

Le Saducéen : Comme c'est l'intention qui détermine la nature des actions, en supposant que la divinité n'ait point commandé nos sacrifices, ils pouvoient toujours nous la rendre favorable, en conséquence de notre bonne foi. Il n'est pas absurde de penser que la Divinité veuille bien augmenter le bien être de celui, qui se prive volontairement d'une partie du sien, dans la vue de l'honorer.

Le Philosophe : Non, dans un sens. Mais n'est-ce pas d'après la conduite des hommes que vous avez jugé de celle de Dieu. Un propriétaire de fonds, ne donne ces mêmes fonds qu'à certaines conditions, sans lesquelles il se trouveroit réduit à un pire état que celui à qui l'abandon seroit fait. Si le rentier ne satisfait pas le Seigneur le dépossède, et le fait punir, s'il a dégradé, quelquefois même il le rend esclave, ou l'emprisonne, suivant les coutumes. Voilà le type de votre Dieu, et j'y trouve aussi celui du Paradis et de l'enfer des Chrétiens. Je le disois il n'y a pas longtemps : c'est dans la nature que nous puisons toutes les images dont nous formons nos idées.

Le Saducéen : Je pars d'un principe : ce n'est pas nous qui sommes les auteurs des biens dont nous jouissons. A qui donc déférerons-nous le Culte de reconnaissance ?

Le Philosophe : La reconnaissance doit être analogue à la personne à qui on la doit. Si Dieu dévorait les offrandes qui lui sont présentées, plus de doute qu'il faut les continuer.

Hors ce cas je n'en vois qu'un à excepter. C'est celui où la divinité prescrirait, par un signe évident, qu'elle entend qu'on pourvoie aux nécessités d'un certain nombre d'hommes, caractérisés spécialement, et destinés d'une façon plus particulière à son service, que le reste de la société.

Pour justifier les oblations il faudroit prouver que l'être auquel on les adresse manque de ce qui lui est offert, mais qu'il a tout autre chose en sa puissance, et qu'il en fait part à ceux qui suppléent à ses besoins. Si votre Dieu est dans ce cas, vos offrandes sont faites conformément à la saine raison. Mais votre thèse est toute différente. Votre Dieu est Maître absolu de tout, et n'a besoin de rien. Un Culte de pur gratitude, me semble lui conviendrait mieux, (je parle au Chrétien et au juif) que des fondations pécuniaires, et que de la graisse de bouc et de génisse, qui ne peuvent lui être d'aucune utilité.

Le Chrétien : Nous pensons tous que nos sacrifices se sont d'aucune utilité à Dieu ; mais ils ont un autre motif : comme il est essentiel que tous les actes de l'homme se rapportent à la divinité, afin que sa présence universelle retienne ceux que l'espoir de l'impunité porteroit à pécher dans le secret, les sacrifices servent à rappeler continuellement cette présence. D'ailleurs il ne suffit pas d'offrir à Dieu quelque don, pour expier des forfaits ; il faut que le don nous prive, et que cette privation que nous éprouvons soit encore accompagnée du remords, et de la ferme résolution de ne plus tomber dans la même faute.

Or, si une fois vous supprimez cette fin unique de toutes les actions de l'homme, quel sera le frein que vous apporterez aux passions déréglées [?] L'homme rapportant tout à l'homme ne manquera pas de pallier ses travers ; et se devenant [*sic*] toujours de plus en plus indulgent à lui même, il en viendra bientôt au point de se permettre tout. Alors les désordres bouleverseront tous les Etats, et le crime n'aura plus rien à craindre.

Le Philosophe : Il faut donc, selon vous, un frein aux hommes. Si cette proposition n'est pas vraie en particulier, elle peut le devenir en général, dans une société corrompue par le préjugé. Les premiers hommes, si l'on en croit vos livres saints, n'ont pas connu ce frein, puis que nous ne voyons Dieu adoré parmi eux, qu'après un laps de temps considérable, qui s'était écoulé depuis la création jusqu'à Enos. Quoi qu'il en soit, il s'agit de savoir si votre question s'étend sur un plan général de Religion, ou seulement à rapport à l'état d'un particulier, qui, pourvu qu'il se conforme extérieurement aux loix du pays dans lequel il vit, est très libre d'ailleurs de fixer à son gré les objets de sa croyance.

Le Chrétien : L'amour de la paix me feroit désirer, qu'au moins dans chaque société, il n'y eut qu'une religion. Mais, parlons de bonne foi ; l'homme peut-il se refuser à l'existence d'un souverain être ; et en supposant que ce premier être fût une chymère, pourroit-on se dispenser de l'admettre, sans renverser tout l'ordre du monde ?

Le Philosophe : Il est démontré par l'expérience que les habitudes s'incorporent en notre nature, de manières qu'elles s'y confondent, et ne font plus qu'une avec elle. Je suppose donc qu'il seroit difficile de ramener les hommes à une Religion qui seroit telle, que l'homme en la pratiquant n'aurait que la vertu pour but, et le titre de vertueux pour récompense. La vertu n'a plus ces attraits dont nos pères l'ont décorée ; et qu'elle possédoit réellement ; elle est maintenant maigre et hydeuse. On l'a dépouillée de tous ses ornemens pour en vétir les fantômes qu'on ne voit pas mieux qu'elle ; mais qu'on sent moins.

Pour des hommes faibles et corrompus, une Religion dogmatique et la supposition d'une Première cause, deviennent nécessaires. Si vous êtes d'un tempérament délicat, tendre, craintif n'entreprenez jamais de sortir du Déisme. Il faut à quelque prix que ce soit une dulcinée aux Dom Quichottes. Vous feriez bien quelques pas dans l'opinion contraire : la nature, qui ne respire que pour la liberté, sembleroit vous conduire comme par la main à sa conviction ; mais au premier instant de faiblesse, que vous payeriez cher un court intervalle de tranquillité ! Le reste de votre vie seroit un combat continuel entre votre raison et votre préjugé. L'une vous reprocheroit sans cesse votre lâcheté, et vous porteroit à de nouveaux efforts pour secouer le jong ; l'autre gourmanderoit continuellement votre témérité et vous solliciteroit au retour. On ne captive jamais la raison quand elle a aperçu la liberté et le préjugé n'est jamais plus à craindre que lors qu'on a laissé échapper l'occasion de le vaincre.

Votre esprit a toujours été flaté de votre divine origine ; votre vanité s'attend à des délices éternelles, d'autant plus alléchantes qu'elles sont réservées à l'espèce humaine seule. La persuasion de votre immortalité entre dans la composition de votre bonheur ; les soins que quelques-uns prennent pour le rendre recommandables à la postérité, sont un faible échantillon de ce que d'autres sont capables de faire pour l'éternité. Ces prétentions sans nombre sont fomentées par l'amour-propre ; et si quelques fois la nature veut énerver les promesses qui les fondent, parce qu'elles sont conditionnelles de son esclavage, on ne manque pas de rapporter ces tentations à un mauvais principe quoi qu'elles ne soient que le jeu d'un ressort qui se détend.

A force de contraindre la nature, la vertu l'atténue. Les combats se rallentissent, ou les victoires deviennent plus fréquents. C'est ici le triomphe du préjugé. On attribue à la persévérance, l'effet de la décrépitude. On s'applaudit d'avoir résisté, et d'être enfin parvenu au point qu'on desiroit. C'est alors qu'on blâme sans pudeur ceux qui éprouvent les mêmes sensations que nous-même avons éprouvées ; sans vouloir faire attention qu'on ne l'emporte sur les passions que parce qu'elles sont éteintes.

Un partisan du Déisme n'a point à se plaindre quand les choses lui réussissent ainsi. Il s'est privé de bien des plaisirs, mais il lui reste peu de temps à vivre ; et ce court intervalle sera délicieux pour lui, parce qu'alors plus que jamais les préjugés le berceront du bonheur éternel.

Mais malheur à un tel homme, s'il vient à perdre en même temps ses préjugés et ses passions. En vain il rappellera la nature à son secours ; pour le dédommager, au moins en partie, du temps qu'il a perdu. Le terme qui suit la caducité, est la mort, et plus on veut contraindre les sens à suivre les penchans de l'esprit, quand il n'en ont plus la force, et plus on accélère la destruction totale de son Etre. Le seul parti à prendre en ce cas, c'est de consentir qu'une éternité de privation succède à un temps pendant lequel on n'a jouï de rien.

Je ne suis entré dans cette digression, que pour vous faire sentir de quelle conséquence il est de bien consulter la nature avant que d'embrasser une opinion. Quelle affaire exige plus de soin. C'est de ce choix que dépend le bonheur ou le malheur de notre vie entière, et surtout de cet intervalle qui est entre l'âge mur et notre destruction ; parce que c'est le temps où nous songeons le plus à nous-mêmes.

Il ne suffit pas pour se déterminer à un choix dans cette matière, de se considérer actuellement. Il faut se placer dans les différentes positions, où l'on présume qu'on pourra se trouver dans le cours de la vie ; comparer ensemble les sacrifices, et l'espoir ; se mettre sous les yeux les démonstrations respectives des diverses opinions ; et s'interroger soigneusement soi-même, pour sçavoir quel parti on prendroit dans un tel cas, s'il arrivoit que la conviction se refusât de part et d'autre. Outre que dans toutes les opinions il est des difficultés à surmonter, lors qu'on veut approfondir, c'est qu'il est des

choses qu'on sent, mais qui ne sont point accompagnées de cette lucidité nécessaire pour les faire sentir aux autres ; et enfin d'autres choses encore que je verrai, et expliquerai à plusieurs qui en seront vivement frappés, tandis qu'elles ne vous effleureront pas seulement l'esprit.

En général on peut dire que c'est un travail immense que la destruction des préjugés. Le passage d'une croyance à une autre croyance, n'est rien, en comparaison de ce qu'il y a à faire, pour parvenir à ne croire rien. Quoi qu'il ne s'agisse que d'opérations purement spéculatives, il se fait une révolution dans le physique ; et cette refonte de tout l'Etre demande une organisation vigoureuse, et à laquelle il ne manque rien pour former d'immuables révolutions.

Nous parlions, il n'y a qu'un moment, de l'état d'un homme qui, sur le déclin de son âge, s'apercevrait qu'il a été la dupe de ses préjugés : celui qui après en avoir secoué le joug s'y soumettroit de nouveau, seroit plus malheureux encore. Le sacrifice de sa vie, ne lui paroît pas capable d'expier son crime. La vie de ces malheureux qui rongés de remords et navrés de douleurs, expirent sur la roue, n'est qu'une faible image des supplices qu'endure un homme qui, au moment suprême, rentre sous l'empire de l'opinion.

Ce retour est d'autant plus à craindre, qu'au terme de la caducité, la terreur naturelle d'une destruction prochaine se joint à l'ascendant qu'ont eû sur nous nos premiers principes. Nous n'avons plus besoin de ces raisons qui nous tranquillisoient au sein des plaisirs et qui étoient les mobiles de notre supériorité aux opinions. Notre esprit qui s'affoiblit à mesure que notre corps décline, perd nécessairement la forme de tous les raisonnements. Il faut donc se préparer à n'avoir pour défense, contre les attaques de l'opinion, que le souvenir de la substance de ces raisonnemens, ou seulement la certitude de leur valeur passée, qui n'a pû changer avec la situation de notre corps. Si l'on a bien approfondi une vérité en santé, et qu'on l'ait admise sur ce pied ; comme ce qui est vrai de sa nature, l'est toujours, c'est en vain qu'on en changera les termes, pour la détruire en moi. Je pense, sans risque, m'en tenir à la première démonstration, sans qu'il soit besoin que pour cela, je me rappelle les diverses propositions affirmatives ou négatives qui la composoient.

Le Chrétien : Je sens par les efforts qu'il m'a fallu faire, pour en venir seulement où je suis actuellement, ce qu'il en doit coûter à quiconque veut se délivrer du joug de toute opinion ; mais je me crois assez de force pour aller plus loin. Je suis d'autant plus en sûreté contre ces retours tant à craindre que je me rendrai qu'à l'évidence ; et je vous crois assez complaisant pour résoudre mes difficultés, quand l'occasion se présentera d'en faire.

Le Saducéen : Je serois moins surpris de voir un partisan de l'ame immortelle passer à la négation d'un premier Etre, qu'un pur déiste au sens où nous le sommes. Les absurdités dont fourmille entr'autres le Christianisme en avilissant l'idée d'un Dieu, peuvent conduire à l'athéisme ; car de la croyance d'un Etre suprême imparfait et absurde, tel que l'admettent les Chrétiens qui ne sont pas instruits, à la négation de ce même Etre, il n'y a pas loin : le bon sens et la raison semblent y conduire.

Le Philosophe : Peut être qu'après un mûr examen, vous trouverez que vous en êtes tous deux aux mêmes termes. C'est le propre de l'homme, de croire que son opinion, lors même qu'il l'abroge étoit la meilleure à suivre, excepté celle qu'il a nouvellement embrassée.

Fin du 6e dialogue

Un défaut très ordinaire aux hommes, c'est l'inconséquence. Le Saducéen n'avait pas tort quand il pensoit qu'un Chrétien pouvoit passer plus facilement à l'athéisme, qu'un déïste ; en les supposant tous deux d'une caractere égal d'esprit. Les extrêmes sont faciles à atteindre, et à force d'avoir trop crû, on en vient, à ne plus rien croire. Mais s'il avoit raison à l'égard de deux personnes non instruites, il ne raisonneoit pas juste, par rapport à deux autres personnes éclairées. Que peut penser de la Divinité un homme de bon sens, élevé dans l'opinion de l'ame mortelle et périssable ? Que la fonction de cette Divinité se borne à remuer la matière, et qu'elle est éternellement occupée à faire pleuvoir à propos sur le champ de son dévot, et à lui rendre une vache, pour un veau qu'il lui a offert ; et pour peu qu'un tel homme trouve de la répugnance à donner un si vil emploi à Dieu, il faut qu'il le gratifie d'une éternelle inaction. Mais un Dieu plongé dans l'infini repos, ce poids étranger, inutile à la nature, pourquoi existe-t-il ? Il n'existe, il n'a existé de toute éternité, que pour créer, dans un temps limité, la nature, et l'entretenir sans se mouvoir et par certaines loix qui, immuables comme lui, n'ont plus, par là même, besoin de leur auteur pour continuer d'aller.

Mais quand on supposeroit l'action continuelle de Dieu pour opérer l'entretien [*sic*] du monde, qu'est-ce que cette action, nécessaire puis qu'elle est, peut exiger de la part d'un Saducéen qui ne craint ni n'espère rien au delà de la vie présente ? Tout son espoir se borne à quelques retours lucratifs de dons qu'il sacrifie : et il faut avouer qu'une hypothèse fondée sur une base aussi fragile est bien peu sûre ; et qu'il a fallu trouver un peuple aussi avide de gain, que le sont les juifs, pour oser s'en promettre la durée pendant quelques siècles.

Le Saducéen éclairé peut donc franchir presque sans obstacle l'intervalle qui se trouve entre son opinion et l'athéisme. Celui qui ne l'est pas doit trouver plus de difficultés, parce que jugeant seulement de la réalité de son fantôme, par les conséquences qu'on a tirées de son existence, il est certain que, quand il compare la multiplicité de dogmes absurdes que certaines sectes en ont tirées avec le culte simple qui lui est prescrit, il en conclut que son sentiment est le bon, puis qu'il n'est pas accompagné de toutes les absurdités qu'il voit ailleurs, on au moins qu'il ne s'en aperçoit pas. Nous avons un exemple de ce que je dis sous mes yeux. Les pays où la réforme s'est faite ont embrassé une espèce de Déïsme : dans ces provinces peu d'athées. L'Italie, qui la croiroit, en contient plus, au centuple, que l'Angleterre et la Hollande.

Tous ceux qui admettent la spiritualité et l'immortalité de l'ame, agissent conséquent en admettant un Etre souverain. La première opinion suppose la seconde. Et comment, surtout parmi les Chrétiens, des gens reçoivent tant d'impossibilités, comme des vérités démontrées, ne recevraient-ils point aussi le dogme d'une Première Cause qui dans les infinies perfections qu'ils lui attribuent, renferme une infinité d'impossibilités et de contradictions ? Il seroit singulier de voir des personnes admettre une foule d'absurdités secondaires, et dérivées, et rejeter en même temps l'absurdité générale et le principe d'où toutes les autres découlent.

Les Matérialistes dogmatiques, c'est à dire ceux qui ont été conduits à leur opinion par un enchaînement de conséquences justes, tirées d'un principe certain ; ces matérialistes, dis-je, font aux Déïstes un reproche semblable à celui que nous venons de voir qu'on pourroit faire aux chrétiens, s'il s'en trouvoit dans le cas que nous avons supposé. Vous admettez un Dieu, leur disent-ils, et vous niez les cultes que divers

peuples lui rendent. Dans l'énumération des attributs de votre divinité, vous sentez qu'il y a, au moins des improbabilités. Et, dites-nous, s'il vous plaît, si Dieu, qui a voulu qu'il existât en lui des propriétés incompatibles, telles que sont l'infinie miséricorde qui doit tout pardonner, et l'infinie justice qui doit tout punir ; ne sauroit avoir voulu faire le monde à une telle époque, le noyer à une telle autre ; donner une loi aujourd'hui aux Juifs, et la révoquer demain ; envoyer son fils pour en porter une nouvelle, et le faire prendre pour avoir injurié le magistrat hébreu. Qui sçoit si ce n'est pas à dessein que voulant couronner la virginité, il a fait de la mère du genre humain une coquette. Il n'est [pas] plus impossible que Dieu se trouve à la fois sur tous les autels chrétiens du monde, que d'être présent partout, sans néanmoins se trouver dans la matière. Est-il plus difficile de créer un univers, que de redresser un boiteux ? Enfin citez-nous un dogme, un mystère, d'une Religion quelconque, qui répugne plus à la saine raison que l'existence d'une infinie spiritualité avec, nous ne disons pas un monde infini, mais seulement une particularité matérielle qui enfin, si petite qu'elle soit, occupe une place ?

Il est une espèce de Deïstes plus ridicules encore que ceux à qui l'ont vient de parler. Ce sont ceux qui n'admettent aucune action en Dieu et qui assurent que les actions des hommes lui sont absolument indifférentes, de quelque nature qu'elles soient. On peut bien dire de ces Déïstes, qu'ils ressemblent aux Danaïdes. Pourquoi se charger d'un fardeau inutile [?]

La plus grande atteinte qu'on ait pû porter à la liberté naturelle des hommes, a été de supposer un Dieu. On s'est mis en droit de les asservir aux plus ridicules superstitions, dès qu'on est parvenu à les infatuer de l'existence d'une première cause distincte de la nature. Tous les cultes sont des conséquences de cette opinion ; et l'on ne peut s'empêcher d'avouer que quiconque l'a une fois admise, doit pour agir conséquemment adopter un système religieux.

Dans cette supposition le Déïste doit craindre, car a-t-il assez vécu, a-t-il eû assez de secours et de lumières pour discerner, entre les divers cultes établis, quel est le véritable ? D'ailleurs qui sçait si cet Etre tout-puissant n'a pas voulu pour son plaisir être adoré diversement ; et si l'on ne court pas également risque de se perdre en frondant le culte de Chinois et en ne suivant pas celui des Chrétiens ?

Cette raison, de la possibilité de plusieurs cultes contraires, ou d'un seul absurde, en supposant une divinité absolue, est bien capable de faire aller en avant tout homme qui a tant fait que de secouer le joug de la religion, quand les sectes actuelles, ne lui offrent rien de meilleur que ce qu'il a quitté.

Outre les raisons que nous venons de voir, il est des preuves que les Partisans de chaque système mettent en avant ; et quand nous aurons entendu nos interlocuteurs, nous serons en état de juger de la valeur de ces preuves. Au fond le Partisan de la nature n'a pas besoin de démontrer son opinion : il lui suffit de battre celle de son adversaire et d'en faire voir la vanité. Car enfin c'est à celui qui suppose à étayer sa supposition ; et l'on doit la regarder comme fausse, dès que ceux-là mêmes qui la défendent ne la peuvent soutenir.

Dialogue 7e **Le Philosophe, le Chrétien et le Saducéen**

Le Chrétien : Je sens qu'il est d'autres précautions à prendre, lors qu'il s'agit de former un système général de croyance, auquel tout un peuple doit être asservi, que dans le cas où il n'est question que d'une Religion particulière, adoptée par un seul homme, ou par un petit nombre. Ainsi bornons-nous à nous-mêmes.

Le Saducéen : Sans doute ; et la position où nous nous trouverons, soit que nous adoptions, ou rejettons l'hypothèse d'une première et souveraine cause, nous fera sentir, au moins en général, celle où se doit trouver un peuple qui n'admettrait point de Dieu, vis à vis d'un autre qui auroit embrassé l'opinion contraire. D'ailleurs nous n'avons point envie de devenir Prédicants, et la dispute nous regardant personnellement, en sera beaucoup plus libre.

Le Philosophe : Comme vous ne différez entre vous que dans les conséquences, et que tous deux, vous êtes d'accord sur le principe, il est bon de convenir que les raisons qui militent contre l'un, sont applicables à l'opinion de l'autre. Cela n'empêchera pas que vous ne fournissiez à votre gré, séparément les raisons que vous croirez concluantes en faveur de votre hypothèse. Car je sçais qu'entre les partisans d'une première cause, il en est peu qui soient d'accord sur la nature et sur les attributs : et cette diversité n'est pas une petite présomption de la vanité de leur hypothèse.

Pour mettre quelque ordre dans notre conférence, fixons nos personnages. Vous dites qu'il est une Première Cause, un souverain Etre, un Dieu enfin distinct de la nature matérielle et sensible, et qui possède, dans un degré infini une infinité de propriétés. Moi, je nie qu'il existe un tel Etre. Exprimez donc, je vous prie, quels sont les motifs de crédibilité qui vous portent à l'admission d'une hypothèse, qui me paroît absurde ?

Le Saducéen : Je vais les exposer.

1°- L'ordre de l'univers, sa création et son entretien.

2°- Le chef d'oeuvre du mécanisme de certains Etres, tels que l'homme , &c.

3°- La présence et la puissance actuelle d'une providence.

Telles sont les preuves *à posteriori*.

Celles *à priori* consistent

1°- Dans l'impuissance où est la matière de produire ce que nous voyons. Si elle eut pû être créatrice ou simplement formatrice, elle le seroit toujours ; et nous verrions continuellement de nouvelles formes. D'où suit,

2°- L'existence d'un principe distinct de la nature, supérieur à la nature, à laquelle il a donné ce qu'il lui manquoit pour être.

3°- Enfin l'idée que j'ai d'un tel Etre séparé de la nature, idée d'autant moins répugnante, que je la trouve être celle de tous les hommes de tous les siècles, qui, divisés sur le reste de leurs opinions, se sont accordés sur celle-cy.

Le Philosophe : Comme les preuves *a priori* sont les plus fortes, et mêmes les seules qui soient fortes, et mêmes les seules qui soient spécieuses, ce seront elles que je vais commencer à détruire ; et celle que vous posez en dernier lieu, sera la première renversée.

1°- L'idée actuelle de l'existence d'une première cause, peut être en vous l'effet du préjugé, comme l'est celle de plusieurs autres points, aux quels vous donniez précédemment votre consentement, parce que vos Pères vous en ont transmis le respect avec l'éducation. L'idée de royauté, reveille en vous celles de sainteté et de vénérabilité ; cependant il est des Rois qui ne sont ni saints ni vénérables. Mais la sagacité des loix a donné cette attribution aux souverains, et veut qu'on la regarde comme inhérente à leurs personnes, sans distinction : et le soin qu'elle prend de ramener à cette croyance par la voye des châtimens, ceux qui osent s'en écarter, lui a jusqu'ici donné une sorte d'universalité. Comme cette maxime entre dans le plan de toute éducation civile, il est

peu d'homme qui n'en soit pénétré [*sic*]. Si un enfant y répugnoit, il seroit châtié ; et peut-être plus d'une fois, avant d'acquérir l'idée que vous avez de Dieu.

Si Dieu avoit voulu que son existence se manifestât par celle de son idée ; cette idée seroit dans la tête de tous les hommes, et elle seroit la même chez tous. Or, il y a actuellement et il y a toujours eû des hommes, et des peuples entiers, même, qui n'ont point eû cette idée. Vos écritures avouent même qu'avant Enos, elle n'existoit point : et dans le nombre des hommes qui disent l'avoir, cette idée, elle varie à l'infini : *tot capita, tot sensu*. Je vous laisse à tirer la conséquence.

On ne peut répondre à ce raisonnement qu'en admettant la prédestination ; mais dans cette hypothèse, il n'est inutile d'agir. Je me conforme à la volonté de Dieu, en niant son existence, puis qu'il ne veut pas que j'en aie l'idée.

D'ailleurs prenez garde que dans l'idée que vous avez de Dieu, il n'entre que des idées, ou des parcelles d'idées, prises dans la nature ; ce qui ne convient nullement à un Etre purement spirituel. Il faudroit, pour la validité de votre motif de crédibilité que l'idée que vous avez de Dieu n'eut aucune afinité avec celles des Etres corporels, ni avec leurs diverses qualités.

Vous me direz qu'en transférant à la Divinité certaines propriétés des Etres corporels, vous épurez ces images par la qualité infinie que vous leur donnez [*sic*] ; mais cette opération de votre esprit est-elle capable de changer la nature des propriétés, et de corporelles, qu'elles étoient, les faire devenir spirituelles ? D'ailleurs qu'est-ce que l'infinité ? C'est, répondez-vous l'exclusion de toutes limites ; mais cette exclusion des limites, ne change point encore la nature de la propriété. Etendez la force, qui est une propriété corporelle, tant qu'il vous plaira, elle n'en acquerera aucun degré de spiritualité. Il en est de même de la pesanteur, de la légèreté &c. Le mouvement infini sera toujours un accident de la matière, tant qu'il fera le résultât du choc des corps matériels. Enfin si vous ne pouvez définir autrement l'infinité qu'en disant qu'elle est l'exclusion des limites ; comme la nature jouit de cette exclusion, puisqu'il n'est aucune de ses extrémités, au delà de laquelle il ne se trouve de l'espace ; votre attribut essentiel conviendra également à Dieu et à la matière ; et tout ce qu'on en pourra conclure, c'est qu'il existe deux infinis dans le monde. Conclusion absurde, et qui faisoit la base du ridicule système des Manichéens, qui admettoient deux principes égaux ; mais qu'on n'a pas besoin de détruire.

2°-Je répondrai à la fois à vous deux autres preuves *a priori*, et je commence par la première, dont la seconde n'est qu'une conséquence.

L'induction que vous tirez, que la matière n'a jamais pû produire ni former, de ce qu'elle ne forme ni reproduit plus de nouveaux Etres, n'est pas juste. De ce qu'une femme n'a plus d'enfans actuellement, inférer qu'elle n'en a jamais eu, est une assertion téméraire. Nous ne connoissons aucun principe d'une vertu éternelle. Mais pour que nous donnions ce nom à une chose, il suffit qu'elle ait produit une fois ; surtout si ces effets sont tellement constitués, qu'ils puissent à leur tour devenir principes d'autres effets, qui portant en eux les mêmes germes reproducteurs, assurent l'éternelle durée de leur genre. Telle a été l'œconomie de la nature. Il étoit essentiel à l'ordre qu'elle cessât de produire, après avoir une fois jetté hors de son sein les germes principes de chaque genre. Cela prouve à merveille et son indifférence et sa sagesse. Si vous mettez un Dieu, un Etre intelligent, à sa place, la thèse change. Comme cet Etre connoissant n'a dû se déterminer à produire que dans la vue d'un plus grands bien relatif n'importe à qui, il ne doit point cesser de produire, car le bien ne peut être poussé trop loin. La cessation de produire des Etres originaux, s'accorde bien mieux, avec l'indifférence qu'à [*sic*] la nature, de faire ceci ou cela ; et comme abstraction faite des formes, elle ne connoit ni ne sent, il lui est égal de produire, ou d'entretenir, ou de détruire ; quoi qu'il y ait une

grande disparité entre ces actes. Si elle étoit connoissante et capable d'intelligence, et que, comme votre Dieu, l'infinité fut attaché à ses propriétés, il auroit fallu qu'elle fit un choix entre ces differens actes : d'où il seroit arrivé nécessairement qu'elle auroit toujours, et sans interruption, ou produit, ou entretenu, ou détruit. Dans votre sentiment si Dieu a créé et que l'acte ait été bon, il doit toujours créer ; mais réduisons-nous à l'entretien des Etres : il sera donc éternel ; car ce qui une fois a été bon ne peut cesser de l'être. Mais ici se présente une impossibilité : car que dirons-nous du principe qui dit, que tout ce qui a eû un commencement doit avoir une fin ?

Il ne s'ensuit pas cependant que, de l'état actuel du monde, on en puisse inferer qu'il a toujours été le même, mais par la même raison que les substances ne peuvent être détruites quant à l'essence, la matière considerée en général, et comme le sujet et les accidens des corps, a toujours existé. Il a pû être un temps où les formes ne subsistoient pas ; mais les conditions des Etres ont toujours existé, ensemble ou séparément. Au reste, il ne faut point entendre le mot Matière, comme un nom propre, et qui désigne un corps particulier ; c'est un terme formé, et qui n'exprime pas un individu ; mais dont nous nous servons, pour exprimer, par abréviation, cette chose sans forme et sans nom qui sert de base aux diverses formes, et qui, comme un autre Prothée, est susceptible, soit naturellement, soit par le secours de l'art, de prendre toutes celles qu'on veut lui donner.

Mais sous quelque acception qu'on prenne le mot de matière, il reste toujours pour constant, qu'elle est éternelle. Son existence actuelle en est la preuve. Elle n'a pû se créer elle-même : vous en convenez. Dieu n'a pû lui donner l'Etre ; car il auroit pris son type, ou ce rien, ou enfin cette idée qui lui a servi à la créer, ou dans lui même, ou hors de lui-même. Etre infini, il n'a pû trouver le type ni d'idées hors de lui-même, puis qu'il est l'exclusion de toutes limites ; et que par là il excède [= exclud ?] le néant même ; sans quoi le néant seroit plus infini que l'Etre. Il n'a pû prendre le type de la matière en lui-même ; car alors, s'il étoit vrai de dire qu'il est spirituel, on ne pourroit le dire infiniment spirituel, puis qu'au moins il auroit en lui des types qui s'ils n'étoient pas encore matière à certaines époques, ne laissent pas que d'avoir toutes les dispositions propres à devenir matière, comme il est arrivé dans la suite.

Tout est infini en Dieu : donc ses vouloirs le sont ; il a voulu l'existence de la matière : donc la matière sera éternelle. On peut par le même argument soutenir que si Dieu l'a voulu créer, il a dû la créer au premier terme de l'éternité ; car qui a pû empêcher l'effet de ses vouloirs [?] ce ne peut être qu'un autre vouloir opposé à celui là, ou la volonté d'une cause supérieure à la Première Cause. Je vous laisse à choisir la quelle de ces opinions il vous plaira.

Mais revenons. Vous imaginez une cause séparée de la matière, parce que, dites-vous, elle est inhabile à se modifier d'elle-même. Observez d'abord que vous ne connoissez point la matière privée de formes. Loin d'en connoître la substance, à peine en appercevez-vous quelques accidens ; et dans l'instant même que vous vous appliquez à l'aide de la lentille à découvrir une de ses propriétés, elle en exerce des milliers qui vous échappent. Par la même raison que vous ne concevez pas comment la nature peut produire des Etres, il ne me tombe pas sous les sens comment une première cause spirituelle a pû la prendre où elle n'étoit pas et lui donner des propriétés qu'il ne possède pas lui même.

Sans doute, ce que nous connoissons de la matière, ce que nous en avons sous la main, n'est pas capable de donner l'être à un individu organisé. Ces parties de la matière sont moins des substances, que des accidens. Ce sont des portions qui ont reçu leur forme, et qui sont bornées à l'inaction jusqu'à ce qu'ayant perdu leur forme actuelle, elles périssent sensiblement et retournent dans la matrice générale des Etres, pour à la

suite des temps y acquérir de nouvelles formes, de nouvelles propriétés, par la voye de dépuracion, et d'où elles ressortent de nouveau sous une figure résultante de la nature des sujets qui ont agi sur elles dans le temps de leur rénovation. Ainsi cette Pierre qui sert de borne, est dans une parfaite inertie ; parce qu'elle est extirpée de son centre naturel. Mais attendez qu'elle ait perdu sa forme actuelle, qu'elle soit périée sensiblement ; suivez les particules détachées là où elles iront, examinez les divers mouvemens d'attraction et de répulsion qu'elles éprouveront ; n'échappez pas les accroissemens qu'elles prendront, et les altérations qu'elles essuyeront par la rencontre des particules analogues ou contraires à leur nature, des simpathies et des antipathies ; suivez-les dans les progrès de dépuracion ; voyez les au sortir du creuset de la nature réparatoire sous la forme du plus délicat molécule ; ne les perdez point de vue ; bientôt toutes ces préparations vont vous paroître inutiles, la molécule va disparaître, et sembler s'annéantir. Mais quel prodige ! Cette faible molécule étoit le germe de la plus énorme pierre qu'on eût jamais vûe : encore quelques milliers d'années ou peut être de siècles, et sa cime atteindra les nues, elle borneroit une maison ; on va bâtir une ville dessus.

Notre vie est souvent trop courte pour suivre la nature dans une de ses plus simples opérations, et notre vue trop faible pour appercevoir son procédé dans les moins compliquées ; mais en faut-il conclure qu'elle n'agit pas, surtout lors que nous sommes barrés par la contradiction, quand nous voulons supposer un autre agent qu'elle ?

La manière dont la nature entretient les Etres, ne sauroit former une question. C'est par la voye de la putréfaction et de la génération : deux termes également éloignés et voisins l'un de l'autre, et qui justement sont les moyens entre la possibilité d'Etre, et l'Etre réel. Ce qui arrive dans un grain de bléd, Etre qui comme l'homme joue son rôle dans la chaîne infinie des choses ; arrive dans chaque individu.

Ici se présente une difficulté que je me fais pour vous éviter la peine de me la faire. En admettant, comme on est contraint de le faire, l'alternative de corruption et de génération, on ne peut que remonter dans l'échelle des Etres à l'infini ; mais comme il a fallu que la putréfaction précède la génération, sans quoi il y auroit des effets sans causes ; et que pour y avoir putréfaction il a été nécessaire qu'il y ait eû un germe disposé à être putréfié ; que d'ailleurs l'état actuel de la nature ne vous offre que des effets dans les germes que nous voyons ; effets, dont le plus léger examen nous indique la cause ; on demande comment ce premier germe a pû être produit, et par qui ?

C'est précisément à ce point de la dispute, qu'il seroit à souhaiter que l'intervention d'une Première Cause pût satisfaire un esprit attentif. C'est peut-être quand la curiosité des hommes les a eû portés jusques-là, qu'ils ont invoqué une Divinité, pour les tirer du labyrinthe où ils se trouvoient plongés. Comment parler sûrement d'un fait qui n'a point eû de témoins ? Qui ne craindroit de s'égarer dans un mystère ignoré même de la nature qui en est l'auteur, et dans le sein de laquelle il s'est passé ? Il est facile d'imaginer que c'est à cet écueil que la raison humaine est venue échouer. L'homme né paresseux crut qu'il lui étoit impossible de franchir ce vaste et obscur intervalle, écoulé entre le premier point de l'éternité, et celui où il connût son existence. D'un autre côté, son orgueil ne vouloit pas qu'il restât à court, sur une époque si intéressante à la curiosité ; et lui suggeroit tout bas de trancher la difficulté, en se donnant une divine origine.

La proposition étoit doublement flateuse : elles ne manqua pas d'être agréée. Heureux pour les hommes s'ils s'en fussent tenus à l'admission de ce principe dénué d'évidence, et s'ils n'en eussent pas tiré des conséquences fatales à leur repos.

Cependant l'esprit humain, livré sans réserve au fantôme qu'il venoit de forger, donna tout son essor pour l'orner de ce qu'il crut de plus beau dans la nature ; il le chargea, il l'accabla de propriétés, et quoi que la nature continuât d'exercer sous les

yeux des hommes, ces mêmes facultés dont ils tentoient en vain de la dépouiller, ils s'obstinoient à la regarder comme un corps sans vie, et comme un automate qu'un habile mécanicien faisoit mouvoir. Mais des philosophes attentifs remarquoient que d'un côté cette première Cause, ce Premier Principe impliquoit contradiction, ou qu'il étoit la nature elle-même, ou qu'il n'existoit point : que d'un autre côté la nature sembloit agir par sa propre force, sans choix, sans connoissance, sans détermination précise ; qu'on en accéléroit ou retardoit les opérations par le secours d'agens qu'elle-même produisoit ; ce qui ne seroit point arrivé, si une cause séparée d'elle, et supérieure, lui eut imprimé son action. Car n'ayant que la faculté de souffrir et de recevoir l'action d'un Principe Tout-Puissant et existant hors d'elle, elle eut toujours produit déterminément telle ou telle modification, à raison de l'impression reçue d'en haut.

Si la nature étoit asservi à un Principe étranger, connoissant, intelligent et voulant, ce seroit inutilement que je tenterois de redresser un arbre tordu, ou d'en courber un qui seroit droit ; en vain je planterois un chêne sur un terroir propre à l'orne ; en vain je voudrois faire meurir tel fruit dans une saison contraire à sa maturité : tout l'art seroit inutile, et il n'y auroit que l'emploi de moyens divins qui put interrompre l'effet d'une volonté divine. Mais où cette main divine a planté un grain de senevé, je l'arrache et j'y substitue un grain de bléd qui produit. Cela ne fait point honneur à l'immutabilité de Dieu.

Ces observations étoient suffisantes ; et il falloit en rester là. Mais il ne suffit pas à notre curiosité de sçavoir qu'une chose est ; nous voulons encore sçavoir comment elle est. De là ces nombreux systèmes sur la formation du monde : systèmes qui en dernière analyse se réduiroient peut-être à nous apprendre ce que nous sçavons tous, sans qu'il nous en coûte aucun effort ; c'est à dire, que le monde est, et que peut-être il a pris l'être d'une telle manière, plutôt que d'une telle autre.

Tous ces systèmes montrent une infatigable sagacité dans leurs auteurs ; mais ils ne sont pas sans difficultés. L'Hylée de Platon, les formes d'Empédocle, les atômes d'Epicure, les monades, les Entéléchies, les molécules de divers philosophes ont toutes les leurs. L'opinion qui veut que le monde n'ait été d'abord qu'une masse molle où tout étoit confondu, est la plus satisfaisante. Il faut remarquer que si l'on n'explique pas précisément dans tous ces systèmes de quelle manière le monde s'est fait, on y démontre au moins, comme nous le verrons dans la suite, qu'il s'est fait, sans le secours d'aucune force étrangère, et par la seule vertu naturelle de la matière. Or, comme c'est de sa prétendue inertie que vous tirez votre conclusion, qu'il faut, en donnant le repos à la matière, qu'un autre Etre lui donne le mouvement, je conclus aussi à mon tour que la matière, étant susceptible de se mouvoir par elle-même, et le mouvement lui étant inhérent, comme je le prouverai, je conclus, dis-je qu'elle n'a pas besoin qu'un Etre étranger et existant hors d'elle-même, la remue. Nos conséquences sont également justes ; il ne s'agit plus que d'établir la vérité de nos principes. Je compte vous démontrer la vérité du mien dans la prochaine conférence.

Dans la suite je vous ferez voir que, quand même il seroit impossible d'établir un système probable de matérialité, en prenant un juste milieu entre ceux qui ont déjà été faits ; votre système d'une divinité n'en seroit pas plus probable, ni même moins faux ; parce que, quoique nous ne puissions dire au juste comment la nature fait ce que nous voyons, néanmoins ce qui est convient à l'ouvrière aveugle et indifferente qui en est l'auteur ; et non à une divinité intelligente, bonne, et sage, et qui possédant le souverain bien dans son infinité, ne peut jamais produire le mal que nous voyons dans le monde.

Fin du 7e Dialogue